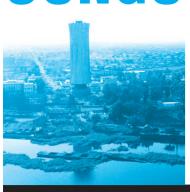
CONGO





200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3243 - VENDREDI 15 JUIN 2018

CONSEIL DES MINISTRES

De nouvelles mesures pour auditer les comptes de la SNPC

Au nombre des affaires inscrites à l'ordre du jour du Conseil des ministres, tenu hier au Palais du peuple sous l'autorité du président de la République, figurait le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi créant la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Le nouveau texte adopté par les membres du gouvernement approuve, entre autres mesures, la poursuite de l'audit comptable et financier de cette société et de ses filiales. Le gouvernement va, pour ce faire, requérir l'expertise d'un cabinet de réputation internationale chargé d'auditer

les comptes certifiés de la SNPC et promet de publier les résultats des études sur son portail officiel dans les meilleurs délais.

D'autres affaires soumises à l'attention du Conseil concernaient les ministères de l'Economie, industrie et portefeuille public ; de l'Economie forestière ; du Plan, statistique et intégration régio-

Page 5

DÉSENCLAVEMENT

Le deuxième module de la Corniche de Brazzaville s'ouvre à la circulation

Ce matin, le président de la République Denis Sassou N'Guesso va inaugurer en compagnie de l'ambassadeur de France Bertrand Cochery, la bretelle de la Corniche reliant la Case-de-Gaule au carrefour Fulbert-Youlou. Les travaux de cette route longue de 4,5 m avaient été lancés en 2015, dans l'objectif de poursuivre le désengorgement et l'embellissement de la capitale du Congo, confrontée, comme toutes les villes qui se développent, à des problèmes d'urbanisation. Si l'on devait désormais regarder Brazzaville à partir de cette voie qui des bords de Mami-Wata longe le fleuve Congo sur sa rive droite, on ne devrait pas s'interdire d'admirer la belle robe dont se pare Brazza-la-Verte.



ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

Gamboma, Owando et Nkayi se dotent de nouveaux schémas directeurs

Les maires des trois agglomérations pilotes ont adopté, le 13 juin à Brazzaville, les documents qui permettront d'améliorer les politiques de planification urbaine, de drainage des eaux pluviales et usées, de gestion des déchets. Ce, dans le cadre du projet « Villes résilientes », dont les études ont été financées par l'Union européenne. D'un montant de près de vingt milliards de francs CFA, ce projet vise, entre autres, à contribuer à une évolution territoriale équilibrée et à favoriser un développement local durable. « Les autorités locales ont un défi à relever, notamment sur l'accès aux services d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et usées, ainsi que des déchets », a relevé la directrice du partenariat au développement au ministère du Plan, Antoinette Kebi.



Les participants lors de l'atelier de validation des schémas directeurs

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens des deux Congo font bloc contre la vente illicite des médicaments

Réunis du 14 au 15 juin à Pointe-Noire, sur le thème « Droit pharmaceutique, économie du médicament et santé publique », les pharmaciens des deux pays réfléchissent sur la stratégie commune de gestion licite et illicite des dépôts pharmaceutiques dans leurs pays respectifs. L'objectif est de faire le point des problèmes liés à la pratique de la pharmacie tout en proposant les approches de solution et de renforcer la dimension corporative de la profession.

L'initiative prise par les pharmaciens, en tant qu'acteurs de santé publique impliqués dans toute la chaîne de médicament, vise à lutter contre les médicaments contrefaits dits « médicaments de la mort ».

Page 24

ÉDITORIAL Aquarius Page 2

COUPE DU MONDE 2018

La Russie s'impose face à l'Arabie saoudite L'équipe nationale du pays hôte a battu, hier, celle d'Arabie saoudite (5-0) à Moscou, en match d'ouverture de la vingt-et-unième édition du

L'équipe nationale du pays hôte a battu, hier, celle d'Arabie saoudite (5-0) à Moscou, en match d'ouverture de la vingt-et-unième édition du mondial de football qui regroupe trente-deux pays dont cinq d'Afrique. Les Russes se sont montrés plus dynamiques dès l'entame du jeu devant une formation saoudienne peu entreprenante.

Page 24

EDITORIAL

Aquarius

'errance à travers la Méditerranée du navire affrété par des organisations non gouvernementales et chargé à ras-bord de migrants en quête de paix, de sécurité, de vie tout simplement donne une idée précise de la crise qui s'aggrave en Europe avec, en perspective, une implosion de l'Union qu'elle avait réussie à créer non sans mal au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Rejeté par l'Italie et par la France, même si cette dernière ne l'a pas reconnu officiellement, l'Aquarius a, certes, fini par trouver en Espagne un port disposé à l'accueillir vers lequel il se dirige désormais, mais la crise politique que cette errance a provoquée sur le Vieux continent laisse présager des lendemains difficiles, très difficiles.

Ne pouvant ni s'arrêter ni même se réduire en dépit des difficultés croissantes auxquelles il se heurte, l'afflux des migrants vers les côtes européennes ne peut, en effet, que creuser un fossé entre les pays du sud – l'Italie, la France, l'Espagne, la Grèce - qu'il frappe de plein fouet et les pays du nord - l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, les Pays-Bas, les Pays nordiques ou de l'est – la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie – qui ferment leurs frontières afin d'empêcher cette migration sauvage. Il suffit, pour le comprendre, d'écouter les propos que l'errance de l'Aquarius a provoqués au plus haut niveau des Etats concernés.

Répétons donc une fois encore, au risque de provoquer l'ire de la puissante Union européenne, que la seule façon pour les Européens de conjurer le mal qui les menace très directement est, d'une part, de s'entendre entre eux pour accueillir de façon équitable les migrants, d'autre part, de réparer les erreurs qu'ils ont commises pendant plusieurs siècles en exploitant les ressources naturelles de l'Afrique et du Levant, sans se soucier du devenir des peuples qu'ils asservissaient. S'ils ne le font pas très vite et de façon claire, la communauté qu'ils ont bâtie non sans mal volera en éclats avec tous les effets destructeurs qui en résulteront.

La crise qui ravage la Libye depuis cinq ans et qui a fait de ce pays le lieu géométrique de tous les trafics – êtres humains, armes, drogues – est là pour démontrer que le temps de la parole, des discours, de l'illusion est passé. Si l'Union européenne ne prend pas la juste mesure de ses responsabilités dans les drames que nous vivons et ne consacre pas une partie de son immense fortune au développement des pays africains, elle signera son arrêt de mort.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Gamboma, Nkayi et Owando adoptent leurs schémas directeurs

Les documents de travail qui ont été validés par les maires des trois villes pilotes, le 13 juin à Brazzaville, sont censés améliorer la politique locale en matière de planification urbaine, de gestion d'eaux fluviales et usées ainsi que des déchets.

un défi à relever, notamment sur l'accès aux services de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales et usées ainsi que des déchets », a martelé An-



Les participants lors de l'atelier de validation des schémas directeurs (Adiac)

Les études ayant abouti à l'élaboration des outils d'aide à la décision ont été entièrement financées par l'Union européenne (UE), à travers le programme indicatif national 2014-2020. Trois équipes d'experts européens ont conduit les enquêtes sur le terrain, avec une participation à la fois des autorités locales et des communautés.

C'est, en effet, un signal « très » positif pour le secteur de l'assainissement au Congo, a estimé le chef de coopération à la délégation de l'UE, Tom Ashwanden, indiquant que cette initiative permet de rapprocher les citoyens et leurs autorités locales.

« Ces études vont permettre à l'UE et le Congo, dans le cadre du programme indicatif national, de poursuivre la formulation du projet "Villes résilientes". Celui-ci, doté d'une allocation

ros, soit près de vingt milliards Fcfa, a pour objectif de contribuer à un développement territorial équilibré, de favoriser un développement local durable ... », a déclaré Tom Ashwanden. La politique de la municipalisation accélérée menée par le gouvernement congolais, entre 2004 et 2016, a permis de doter les villes congolaises d'infrastructures modernes. À en croire la directrice du partenariat au développement au ministère du Plan, Antoinette Kebi, les schémas directeurs que viennent d'adopter les trois maires visent à préserver ces acquis. En effet, l'élaboration des schémas de développement local n'est qu'une étape. La prochaine consiste à mobiliser les ressources financières en fonc-

de trente-deux millions d'eu-

toinette Kebi.

Comme Owando et Nkayi, Gamboma ne cesse de s'étendre. Sa population est de plus en plus croissante, estimée à quarante-cinq mille habitants d'ici à 2030. Les besoins de la population en eau potable et en infrastructures d'assainissement augmentent aussi. La défaillance du système de drainage d'eau entraînant souvent les risques d'inondation et érosion.

La Société nationale de distribution d'eau prouve de plus en plus son incapacité à répondre aux besoins des habitants qui ont décidé de construire des puits et forages. S'ajoutent l'inefficacité des services de ramassage des ordures, l'absence des stations d'épuration et la prévalence des latrines à fond perdu qui soulèvent des questions sanitaires et environnementales.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLELes

Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale

Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef: Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société: Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Ové, Jean Kodila

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia Service International: Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Iosiane Mambou Loukoula. Rock Ngassakvs Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef

de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI:

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef: Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire: Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Sports: Martin Enyimo Relations publiques : Adrienne Londole Service commercial: Stella Bope Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa: 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie Stocks: Arcade Bikondi Caisse principale: Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques: Adrienne Londole Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville: Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guvlin Ngossima Diffusion Brazzaville: Brice Tsébé, Irin

tion des différentes actions rete-

nues. « Les autorités locales ont

Diffusion Kinshasa: Adrienne Londole. Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur: Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chefde section Electricité et froid: Siméon

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante: Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante: Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317

eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice: Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: (+242) 05 532.01.09 Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

ÉCONOMIE | 3 N° 3243 - vendredi 15 juin 2018 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

YVES CASTANOU

« Nous validons chacune des offres des opérateurs avant d'être mises sur le marché »

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce) a récemment déclaré que le relèvement des tarifs d'appels, SMS et internet par les opérateurs de téléphonie mobile intègre la vision de sa structure de stabiliser le marché et de garantir les intérêts de tous.

« Nous avons une triple responsabilité, celle de garantir les intérêts des consommateurs, des opérateurs et de l'Etat », a déclaré Yves Castanou, lors d'une conférence de presse organisée par l'Arpce pour « lever les équivoques sur les controverses » nées de l'augmentation des tarifs des produits des opérateurs de téléphonie mobile au Congo.

Si la réforme crée une grogne auprès des consommateurs qui récusent une augmentation « démesurée », Yves Castanou, chiffres à l'appui, a, pendant plus d'une heure, persuadé sur les motivations d'ailleurs recadrées par loi, ayant conduit à l'encadrement des prix.

Outre l'augmentation de la taxe sur le trafic des communications électroniques, incluse dans la loi des finances 2018 à collecter auprès des consommateurs, le directeur général de l'Arpce est revenu sur la révision des prix planchers suite à la guerre des tarifs acharnée entre opérateurs. La situation est l'origine de la baisse des revenus dans le secteur, avec 24% de



perte du marché entre 2015 et 1018, a-t-il précisé.

« Nous nous sommes retrouvés dans la situation de 2011 avec l'exemple du forfait Masolo à gogo qui avait poussé l'opérateur Warid à la baisse des revenus. Nous étions obligés d'intervenir pour sauver le marché. Aujourd'hui, les tarifs dégringolent parce que les opérateurs se font la guerre », a rappelé Yves Castanou.

Pour le directeur général, la nouvelle tarification est loin d'être excessive comme spéculent certains. Pour lever l'équivoque sur des prétendues augmentations de l'ordre de 150% sur les offres, Yves Castanou a dévoilé un tableau comparatif des prix avant et après l'actuel encadrement des tarifs.

Mettre fin aux offres toxiques

« L'offre de 100 MB était à 500 FCFA en 2016. Elle est montée à 530 FCFA après l'application desdites mesures et, d'ailleurs, elle a même été légèrement améliorée en passant désormais à 105MB. Donc soit une augmentation de 6% seulement », a-t-il Yves Castanou lors de la conférence de presse démontré.

De manière globale, les offres ont augmenté d'environ 14.7% selon l'Arpce. Une seule offre dite « toxique » a subi une augmentation singulière. Au centre des polémiques depuis la mise en route de la nouvelle grille tarifaire, l'offre de 1 GB que les opérateurs avaient baissée à 1000 FCFA la journée a, en effet, été reconsidérée à sa vraie valeur.

« En 2016, le gigabit (GB) était à 10 000. Il a baissé la même année à 5000 jusqu'à à atteindre 1000 en mode promotion en

2018. Mais il s'agissait bien d'une promotion de la part des opérateurs, et non son prix réel de 2500 FCFA », a expliqué Yves Castanou. « Nous avons décidé d'arrêter les offres toxiques », a-t-il souligné.

Malgré cette hausse « qui n'est qu'une remise à l'ordre », les tarifs pratiqués au Congo sont parmi les moins chers en Afrique, a assuré le directeur général de l'Arpce, arborant un benchmark des prix du giga dans plusieurs pays d'Afrique. Selon ce document, des pays comme la RDC, l'Angola, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe ou encore la Zambie présentent un tarif du giga de plus de 5000 FCFA. La RDC, par exemple, octroie l'offre à 7332 FCFA, la Zambie à 7000 FCFA et le Zimbabwe à plus de 16 000 FCFA, a-t-il soutenu.

Pour Yves Castanou c'est la seule offre qui a augmenté de 150% au titre du prix pratiqué avant. « Notre travail est de maintenir l'équilibre en toute responsabilité », a-t-il argumenté, rappelant que le but est de garantir la vitalité de ce secteur stratégique dont les chiffres sont en deça de ce qui est espéré. Pour l'Arpce, cette triple responsabilité doit également garantir l'intérêt du consommateur. C'est pour cela, par exemple, dans le cadre de cet encadrement tarifaire, le régulateur a baissé le tarif des appels off-net, c'est-à-dire « inter réseau » de 25%. De 100 FCFA, il passe désormais à 75 FCFA.

Quentin Loubou

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Les candidats de la Maison d'arrêt de Brazzaville bénéficient des mêmes conditions que tous les autres

Les épreuves écrtites dans le centre de détention ont été lancées, le 13 juin, par le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean-Blaise Komo.

Privés, certes, de liberté, les candidats détenus à la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville passent le baccalauréat général, session de juin 2018, dans les mêmes conditions que ceux qui jouissent de leur liberté. En effet, conformément à un arrêté conjoint signé par les ministres en charge de l'Enseignement et celui de la Justice, le centre a ouvert ses portes le 13 juin où les candidats de la Série A4 et D ont passé l'épreuve des mathématiques. Le chef du centre a salué le calme observé par les candidats qui ne sont pas, d'après lui, agités comme s'ils s'étaient préparés avant pour cet examen.

Les élèves ont planché hier sur le français et l'anglais pour ceux de la série A, et les sciences physiques et anglais pour les séries scientifiques. Aujourd'hui, le tour reviendra à l'histoire-géographie et la 2e langue pour la série A4, tandis que la série D affrontera les Sciences de la vie et de la terre ainsi que la géographie. Le dernier jour est, quant à lui, réservé aux épreuves écrites de philosophie et d'éducation physique et sportive. Lançant ces épreuves, le colonel Jean-Blaise Komo a rappelé que les candidats détenus étaient des citoyens congolais et ont le droit de composer comme les autres apprenants dans les différents centres. Il s'agit, a-t-il expliqué, de la politique du gouvernement que son administration est tenue d'appliquer. « Le ministre de la Justice est aussi garant des droits humains. Dans ce sens, il fait respecter les droits de chaque citoyen détenu dans les différentes maisons d'arrêt du pays. Il y a un arrêté conjoint signé par le ministre en charge de l'Enseignement et celui de la Justice que nous mettons en application chaque année. Après le baccalauréat, nous attendons le BEPC et le CEPE », a conclu Jean-Blaise Komo, précisant qu'en cas d'admis, sa hiérarchie décidera.

Notons que cinquante-sept candidats qur les soixante inscrits passent les épreuves écrites au centre de la Maison d'arrêt de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

ÉLECTRICITÉ

Remise provisoire des feeders souterrains

Le coordonnateur du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu), Maurice Bouesso, a remis provisoirement le 12 juin, les postes d'injection et des sources d'énergie à la Société nationale d'électricité, représentée par Thomas Opoko.

L'objectif est de décongestionner les postes d'injection surchargés en vue de renforcer les capacités des transformateurs de sources d'énergie et minimiser le problème de délestage observé à Brazzaville.

Les travaux de construction de ces postes s'inscrivent dans le cadre du Peedu, cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais à Brazzaville et Pointe-Noire.

Au total, seize feeders ou gros cables électriques ont été construits dans les deux villes. Pointe-Noire a neuf postes souterrains et Brazzaville

sept. Dans la capitale, les travaux ont été réalisés par la société Steg internationale, sous le contrôle de la société Africa german consult et autres. Les sept feeders souterrains divers quartiers de Brazzaville, notamment à Talangaï (à l'établissement Antonio-Agostinho-Neto), à Djiri (au poste Okandzé), à la mairie sambat-Débat, la Poudrière, Mboundza) ainsi qu' à Mfilou, au poste de





Maurice Bouesso présentant les travaux (Adiac)

zé sont issus du poste de Djiri et les cinq autres de Tsiélampo.

D'après le coordonnateur du projet, Maurice Bouesso, le taux de charge est passé de 90% à 60%. Le poste de A. A. Neto est doté d'une dimension génie civil, d'un réseau basse tension et d'un éclairage public avec allumage automatique.

A Tsiélampo, la cellule Pix, qui est une armoire de commande, comprend huit cellules dont cing considérées de départ d'énergie et trois pour la correction. Ces cellules sont commandées à distance par des opérateurs dans une salle spécialisée.

Au terme de la remise des travaux de construction, le représentant du directoire de la Société nationale d'électricité, Thomas Opoko, a, pour sa part, expliqué que le délestage n'était qu'un paramètre parmi tant d'autres en ce qui concerne la qualité de l'énergie distribuée. « Il ne dépend pas seulement des feeders mais de la disponibilité de l'énergie fournie à Brazzaville qui dépend de la saturation d'un certain nombre d'équilibre. On ne peut pas dire qu'à ce stade, on est à l'abri des délestages, mais plutôt il y a une amélioration de tension, grâce à ce décongestionnement », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 14 juin 2018

Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 14 juin 2018 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Dix affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- -Deux projets de loi au titre du ministère des Hydrocarbures ;
- -Un projet de décret au titre du ministère de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public ;
- -Cinq projets de décret au titre du ministère de l'Economie forestière ;
- -Deux projets de décret au titre du ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale.

Avant d'entrer dans le contenu des affaires soumises à l'examen attentif du Conseil des ministres, il convient de replacer les textes en discussion dans le cadre plus global de renforcement des capacités de l'Etat, garant principal de la dynamique de développement de notre pays, mais également bouclier dans la lutte contre la crise économique menée avec ardeur par les pouvoirs publics.

Ce double rôle de levier et de bouclier joué par l'Etat est tout entier contenu dans les textes soumis ce jour à l'examen du Conseil des ministres. Il en est ainsi des projets de loi concernant le secteur des hydrocarbures, et en particulier celui concernant la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Rôle de levier et de bouclier également, avec le projet de -loi soumis au Conseil par le ministère de l'Economie, qui permettra de créer une plateforme de dialogue fluide entre les secteurs public et privé en matière de développement économique.

Les textes proposés par le ministère de l'Economie forestière ont pour but d'améliorer davantage la gouvernance de ce secteur stratégique et moteur dans la diversification de notre économie.

Enfin, les textes présentés par le ministère du Plan ouvrent, quant à eux, une fenêtre importante vers l'Afrique, en ce qu'ils faciliteront l'intégration de notre pays dans un ensemble économique propice à la mise en œuvre de grands projets structurants et la définition de stratégies communes de développement continental et sous-régional.

Ce propos liminaire déroulé, entrons à présent dans le détail des textes examinés lors du Conseil des ministres de ce jour jeudi 14 juin 2018.

I/- Ministère des Hydrocarbures

1/ - Projet de loi portant approbation du contrat de partage de production Mengho-Kundji-Bindi II, signé le 6 juin 2018 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Orion Oil Limited Prenant la parole, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, a rappelé que ce permis, initialement octroyé à la SNPC courant 2007, a débouché sur la réattribution à cette même société, par le décret n°2017-421 du 13 novembre 2017, d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux, dit Mengho-Kundji-Bindi ou MKB II.

Un contrat de partage de production a été signé le 6 juin 2018, et ce, entre la République du Congo, la SNPC (titulaire et opérateur du permis à 60/o) et la société OrionR Oil Ltd, société de droit britannique associée et co-opérateur à hauteur de 40%), en vue de la réalisation de travaux pétroliers dans la zone du permis.

D'une superficie de 699,6 8 km2, la zone du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux MKB II est située à proximité du permis d'exploitation Kayo. Elle présente ainsi une accumulation d'huile de 2,555 milliards de barils, et une production cumulée, (au 31 décembre 2016) d'1,9 million de barils, soit une production moyenne actuelle de 730 barils par jour, sur six puits. Il est à noter que l'ambition des promoteurs du projet, encouragés par l'Etat, est de faire passer cette production, à terme, à environ 30 000 barils/jour.

Le contrat prévoit, en outre, un cost stop de 70% et fixe un seuil de prix haut à 90 dollars américains.

Le ministre Thystère Tchicaya a ensuite décliné le partage du profit oil, en indiquant qu'au cours de la première période, 35% reviendraient au Congo, contre 65% au contracteur, les proportions passant respectivement à 45 et 55% au cours de la deuxième période.

Le partage du super profit oil se fera, sur la base d'une production inférieure ou égale à vingt millions de barils, respectivement à 65% pour l'Etat et 35% pour le contracteur, et pour une production supérieure à vingt millions de barils, un partage accordant 70% pour l'Etat et 30% pour le contracteur

Le ministre Thystère Tchicaya a, en outre, informé les membres du Conseil des ministres de la mise en œuvre du redéveloppement du champ Kundji, qui apportera, selon les hypothèses techniques, des réserves additionnelles de 228 millions de barils sur vingt-cinq ans, soit un taux de récupération de 9%. Les travaux de redéveloppement, à dérouler sur cinq ans incluront, notamment, le forage de trois cent trente puits, ainsi que le recours à un pipeline d'expédition de production vers le terminal pétrolier de Djeno, en synergie avec le pipeline du permis d'exploitation d'hydrocarbures ou gazeux Banga-Kayo.

Poursuivant son propos, le ministre a informé le Conseil des ministres que le coût des investissements est estimé à un peu plus de trois milliards de dollars US, tandis que les coûts de production sont évalués à environ 1,8 milliard de dollars US.

Enfin, et pour marquer le souci de transparence totale qui doit présider à l'ensemble des actes juridiques posés et à poser dans le secteur des hydrocarbures, le ministre Thystère Tchicaya a révélé aux membres du Conseil des ministres que l'attribution du permis MKB II a fait l'objet, par le contracteur, du versement au Trésor public d'un bonus d'un million de dollars US, ainsi que d'un engagement ferme de celui-ci à réaliser divers projets sociaux et d'intérêt public, au profit des populations, et ce sur la base de bonus non récupérables.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production Mengho-Kundji-Bindi II, signé le 6 juin 2018 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Orion Oil Limited. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

2/ - Projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°1-98 du 23 avril 1998 portant création de la Société nationale des pétroles du Congo

Le projet de loi soumis à l'examen du Conseil porte modification de quelques dispositions du texte fondateur de la SNPC.

Il a pour objet de renforcer les textes récents, notamment le décret n°2017-420 du 9 novembre 2017 portant approbation des statuts de notre société nationale d'hydrocarbures. Ces nouveaux statuts permettront d'améliorer les performances de la SNPC qui, à l'instar de sociétés pétrolières étrangères comparables, doit aider à la mise en œuvre de politiques publiques plus efficaces dans le secteur stratégique des hydrocarbures.

Dans ce cadre conceptuel et juridique en pleine réforme, le projet de loi réaffirme la volonté politique constante des pouvoirs publics, en tête desquels son Excellence, monsieur le président de la République, de placer la rigueur et la transparence dans la gestion des revenus issus de la valorisation des ressources minières au cœur des préoccupations de l'Etat, compte tenu de leur caractère stratégique pour notre économie.

A cet effet, le projet de loi propose la modification de la loi de 1998 en complétant les mécanismes habituels de consolidation, de certification et d'audit des comptes du groupe SNPC, de la manière suivante :

- -Poursuite de l'audit comptable et financier annuel auquel la SNPC et ses filiales se soumettent d'ailleurs depuis des années ;
- -Consolidation de cet audit au niveau du groupe SNPC, comme de coutume ; -Certification de ces comptes audités par les commissaires aux comptes habituels, agréé CEMAC pour l'un, et de réputation internationale pour l'autre
- -Désignation d'un cabinet de réputation internationale chargé d'auditer ces comptes certifiés ;
- -Publication des résultats de ces études, notamment sur le portail web officiel du gouvernement, lequel site sera par ailleurs mis en ligne dans les prochains jours.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°1-98 du 23 avril 1998 portant création de la Société nationale des pétroles du Congo. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

II/- Ministère de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public

1/ - Projet de décret portant création, attributions et organisation du Comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques

Prenant à son tour la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de

Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 14 juin 2018

l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, a rappelé que le gouvernement avait créé par décret du 25 mars 2011 le Haut conseil du dialogue public-privé.

Après avoir constaté que ce cadre de concertation n'avait, hélas, pas fonctionné de manière optimale, du fait de blocages techniques, le gouvernement s'est résolu à relancer la construction d'un partenariat entre le secteur privé et l'Etat.

Cette relance aboutit donc à la présentation du projet de décret soumis à l'examen et approbation du Conseil des ministres. Ce décret a pour objet de dissoudre toutes les plateformes antérieures de dialogue public-privé.

Ainsi, il est proposé la création du Comité national objet du projet de décret. Le dispositif présenté sera complété par un Haut conseil placé sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, tandis qu'un secrétariat permanent et des comités sectoriels d'experts de l'administration et des divers secteurs et branches d'activité viendront le renforcer.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions et organisation du Comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques.

III/- Ministère de l'Economie forestière

Cinq projets de décret portant approbation des plans des Unités forestières d'exploitation (UFE) de Bambama, Ngongo-Nzambi, Mpoukou-Ogooue et Nyanga, et de l'Unité forestière d'aménagement (UFA) Djua-Ikie

Prenant la parole, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a indiqué que ces cinq projets de décret sont proposés dans le strict respect des dispositions de la loi n°16-2000 du 20 novembre 2000 portant Code forestier, prise notamment en son article 56 alinéa 1er. Cet article prévoit que le Congo mène un programme d'aménagement des concessions forestières qui a pour but de favoriser une gestion durable de ses ressources et garantir un approvisionnement soutenu du secteur de transformation du bois.

A cet effet, les sociétés ci-après ont signé avec l'administration forestière des protocoles d'accord définissant les conditions d'élaboration des plans d'aménagement :

- La société Asia Congo Industries, attributaire des concessions Bambama et Ngongo-Nzambi par convention d'aménagement et de transformation de 2008, portant sur des superficies respectives de 143 930 et 216 647 hectares ;
- La société Taman Industries Limited, attributaire de la concession Mpoukou-Ogooue par convention d'aménagement et de transformation de 2002 pour une superficie de 391 524 hectares ;
- La société Congolaise industrielle des bois du Niari, attributaire de la concession Nyanga par convention d'aménagement et de transformation de 2004, pour une superficie de 549 750 hectares ;
- La société d'exploitation forestière Yuan Dong, attributaire de la concession Djua Ikie par convention d'aménagement et de transformation de septembre 2008, pour une superficie totale de 531 536 hectares.

Sur cette base, un certain nombre de travaux ont été réalisés. On peut, notamment, citer des études écologique et socioéconomique qui ont, pour la première, permis d'identifier les impacts de l'exploitation forestière et d'autres activités sur les écosystèmes et les mesures à prendre pour leur atténuation ; la seconde étude a permis d'évaluer l'impact de ces activités sur les populations, notamment en vue de la réduction de la pauvreté.

D'autres mesures ont été édictées, à savoir :

- Un inventaire multi ressources, concernant les potentialités en matière de bois, de faune, et de produits forestiers non ligneux ;
- Un découpage de l'UFA Djua Ikie, afin de favoriser une gestion rationnelle de l'espace alliant notamment production soutenue du bois, collecte des produits ligneux, protection et conservation des écosystèmes ;

 Ainsi, les plans d'aménagement prévoient :
- La production de bois d'œuvre à des fins économiques ;
- La protection des écosystèmes fragiles ;
- La conservation et préservation des espèces de faune et de flore ;
- Le soutien au développement communautaire des populations, à travers un fonds de développement local alimenté par redevance sur le mètre cube produit commercialisé, versée par la société ;
- Le développement de la recherche scientifique sur les séries ainsi identifiées

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les cinq

projets de décret portant approbation des plans des Unités forestières d'exploitation (UFE) de Bambama, Ngongo-Nzambi, Mpoukou-Ogooue et Nyanga, et de l'Unité forestière d'aménagement (UFA) Djua-Ikie.

IV/- Ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale

1/- Projet de décret portant création, attributions et organisation du Cadre national de coordination et de suivi de la mise en œuvre des programmes et projets du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, en sigle Nepad

Prenant la parole, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a rappelé que les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, réunis en janvier 2004, avaient adopté la déclaration et le plan d'action de mise en œuvre du Nepad, s'engageant à respecter ses principes, et à prendre en compte ses priorités dans la formulation et l'exécution de leurs programmes nationaux.

Mise en place par décret de 2010, la première Coordination nationale de mise en œuvre du Nepad a montré des limites qui justifient sa redynamisation. D'autre part, il convient de prendre en compte la nouvelle donne institutionnelle découlant de _ l'adoption de la Constitution de 2015 dans le fonctionnement du mécanisme national du Nepad, le cadre national ainsi créé étant désormais placé sous l'autorité du Premier ministre chef du gouvernement. Après examen et discussion, le Conseil des. ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions et organisation du Cadre national de coordination et de suivi de la mise en œuvre des programmes et projets du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

2/- Projet de décret portant création, attributions et organisation du Cadre national du mécanisme d'évaluation par les pairs

C'est dans le cadre de l'adoption et de la mise en œuvre du Nepad sus évoqué que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis à Lusaka en Zambie en juillet 2001, avaient rendu publique une« Déclaration sur la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises». Dans cette filiation, le sommet de l'UA tenu à Durban en Afrique du sud l'année suivante, avait vivement encouragé les chefs d'Etat à adhérer au « Mécanisme africain d'évaluation par les pairs» (MAEP).

Notre pays y a souscrit le 9 mars 2003, devenant le troisième adhérent de ce mécanisme, qui regroupe à ce jour 35 pays. Le président de la République avait mis en place une Commission nationale du MAEP, par un décret de 2008.

Cette commission ayant été très peu active, et afin de prendre en compte la nouvelle donne institutionnelle nationale, le projet de décret prévoit la mise en place d'un nouveau Cadre national du mécanisme Africain d'évaluation par les pairs, placé de même sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement.

Prenant la parole, son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, a pris bonne note de ces modifications dans la gouvernance interne des deux mécanismes. Il a invité le gouvernement, et notamment le Premier ministre, chef du gouvernement, désormais en charge de ces dossiers, de mener une diplomatie active afin, notamment, de faire aboutir les importants projets structurants qui ont d'ores et déjà fait l'objet d'accords formels de principe et d'études quant à leur mise en œuv re

A cet égard, et pour prendre un exemple concret, le chef de l'Etat a rappelé la grande attente des populations quant à la réalisation effective du projet de pont route-rail entre les deux Congo, projet à forte valeur ajoutée économique et puissamment intégrateur pour toute la sous-région.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions et organisation du Cadre national du mécanisme d'évaluation par les pairs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h15.

Fait à Brazzaville, le 14 juin 2018

Thierry Lézin Moungalla Ministre de la Communication et des médias Porte-parole du gouvernement

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Un nouveau programme pour stimuler la productivité des sols africains

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et son Partenariat mondial sur les sols (GSP) ont lancé, le 13 juin, le programme « Afrisoils » afin de stimuler la productivité des sols et à réduire leur dégradation.

Le programme a pour objectif d'augmenter la productivité des sols de 30%, et d'en réduire la dégradation de 25%, d'ici aux dix prochaines années, dans quarante-sept pays africains. «Nous avons besoin de cinquante millions de dollars pour mener à bien ce programme à grande échelle pendant les dix premières années. Nous avons besoin de l'aide de tout le monde pour cette initiative ambitieuse », a déclaré René Castro, sous-directeur général de la FAO en charge du Département du climat, de la biodiversité, des terres et des eaux, à l'occasion du lancement d'Afrisoils, organisé en marge de l'Assemblée plénière du GSP qui se tiendra du 20 au 22 juin au siège de la FAO, à Rome, en Italie.

L'Afrique est le deuxième continent le plus sec, avec près de la moitié de sa surface composée de désert et 40% de ce désert affecté par la désertification. Près de 65% des terres cultivables du continent subissent des pertes en terre végétale et en éléments nutritifs. Si les sols sont gravement abîmés ou connaissent des pertes, ils sont encore plus difficiles et chers à restaurer et à réhabiliter. A cela s'ajoute le fait que moins de la moitié des terres africaines est adaptée à l'agriculture et 16% seulement d'entre elles sont de très bonne qualité, affirme la FAO.

Face à ces défis et malgré les progrès réalisés afin d'améliorer l'agriculture, le continent africain demeure dans l'ensemble en situation d'insécurité alimentaire. 70 % de la population est directement affectée par cette situation, dépendant du très peu de terres disponibles pour cultiver de la nourriture et gagner sa vie. Sur les huit cent quinze millions de personnes souffrant de sous-nutrition à travers le monde, deux cent quarante-trois millions se trouvent en Afrique, indique l'organisation.

« Des sols sains constituent la base de notre système alimentaire - en contribuant à la bonne santé des cultures qui vont nourrir les gens. Ce n'est qu'en gérant les sols de manière durable que nous pourrons parvenir à une certaine croissance agricole. Il en va de même si l'on veut garantir la sécurité alimentaire et s'adapter au changement climatique », a déclaré René Castro.

De nombreux pays africains manquent de politiques pour réglementer leurs sols. Des lacunes sont également à déplorer au niveau des capacités, des connaissances et de l'expérience pour mettre en place des programmes de gestion durable des sols, souligne le FAO.

 ${\it Josiane\,Mambou\,Loukoula}$

AFRIQUE CENTRALE

Des tensions liées aux processus électoraux menacent la stabilité

Le climat qui prévaut dans la sous-région a fait l'objet d'une communication, le 13 juin devant le Conseil de sécurité, par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, François Louncény.

La situation dans la sous-région reste difficile, avec un certain nombre de menaces sérieuses qui pèsent sur la stabilité politique, sécuritaire et socio-économique, a indiqué l'ONU dans un communiqué. Expliquant les causes de l'instabilité qui y règne, le représentant des Nations unies a fait savoir que c'est parce que les onze Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) sont soit au milieu ou au début d'un cycle électoral qu'ils connaissent des tensions liées aux processus électoraux. Pour être plus précis, François Louncény a dit que parmi les nouveaux développements dans la sous-région, il y a le cas du Tchad avec la promulgation de la nouvelle Constitution suivie de la prestation de serment du nouveau gouvernement et de la cérémonie d'installation du Cadre national du dialogue politique en mai. Ce dernier, a-t-il indiqué, doit créer les conditions favorables à la tenue d'élections législatives crédibles et pacifiques en novembre.

Le représentant spécial de l'ONU a passé en revue la situation au Ga-

bon, au Burundi et au Cameroun. Le Centre gabonais des élections, nouvellement établi, a entamé les préparatifs pour le prochain scrutin législatif, a-t-il signalé. Et parlant du Burundi, il a rappelé que le président Pierre Nkurunziza a promulgué une nouvelle Constitution après la validation des résultats du référendum du

« Apaiser les tensions contribuera également à la bonne conduite des élections présidentielle, législatives et municipales prévues pour cette année

17 mai par la Cour constitutionnelle. Plusieurs acteurs et partenaires ont exprimé leurs préoccupations selon lesquelles la réforme de la loi fondamentale pourrait réduire à néant les acquis de l'Accord d'Arusha, a-t-il ajouté.

S'agissant du Cameroun, François Louncény a averti que l'escalade de la violence et des tensions dans les régions nord-ouest et sud-ouest est une source de préoccupation majeure. Ce qui a fait que plus de deux cent mille réfugiés Camerounais sont enregistrés de l'autre côté de la frontière avec le Nigeria. De plus, sept activistes anglophones ont été condamnés à des peines allant jusqu' à quinze ans de prison, pour des motifs notamment de terrorisme, a poursuivi François Louncény qui s'en est alarmé.

Comme solution à la crise dans le Cameroun anglophone, le représentant de l'ONU, qui est également le chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, a insisté sur l'importance d'un dialogue inclusif. Ce qui permettra, selon lui, de répondre aux doléances de la population de cette partie du pays, de garantir l'intégrité territoriale et la stabilité régionale. « Apaiser les tensions contribuera également à la bonne conduite des élections présidentielle, législatives et municipales prévues pour cette an*née* », a-t-il souligné.

François Louncény a, par ailleurs, parlé des derniers développements de la situation en Centrafrique, en se disant encouragé par les conclusions de la deuxième phase de consultation avec les groupes armés. Pour clore son propos, il a exhorté les pays de la région à participer plus activement à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, encourageant fortement les autorités centrafricaines et les pays voisins à accélérer le processus de mise en œuvre des commissions mixtes pour traiter de questions telles que le contrôle des frontières et la transhumance.

 $Nestor\,N'Gampoula$



COMMUNIQUÉ



La direction générale de LCB Bank informe son aimable clientèle du transfert des agences **Aéroport** et **Tsiémé** vers des nouveaux sites qui leur sera ultérieurement indiqués.

Ce transfert sera effectué à la fin de ce mois dans le souci d'amélioration de confort et de sécurité à la fois du personnel et de la clientèle.

La direction générale de LCB Bank, présente ses excuses à son aimable clientèle pour le désagrément éventuellement occasionné et lui adresse ses sincères remerciements pour sa confiance.

La Direction

MALNUTRITION

Près de six millions de personnes ont besoin d'assistance au Sahel

De millions d'invidus au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal luttent pour subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens tandis que la malnutrition sévère menace la vie de 1,6 million d'enfants, a signalé le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, Mark Lowcock.

Le secrétaire général adjoint de l»ONU aux affaires humanitaires a appelé à éviter le pire au Sahel. Aussi Mark Lowcock a-t-il indiqué: « Il s'agit de la crise la plus grave que connaît la région depuis celle de 2012, et les mois les plus critiques sont encore à venir. Les gouvernements de la région ont réussi à surmonter la crise, il y a six ans. Je suis encouragé par les efforts déployés par les partenaires régionaux pour intensifier leurs opérations à la suite des signes avant-coureurs. Mais la détérioration rapide de ces derniers mois révèle un besoin urgent d'un plus grand soutien des bailleurs de fonds ».

Le chef de l'humanitaire de l'ONU a rappelé que la crise a été déclenchée par des précipi-

tations rares et irrégulières en 2017, entraînant des pénuries d'eau, de cultures et de pâturages ainsi que des pertes de bétail. Les éleveurs ont dû entreprendre le mouvement saisonnier du bétail quatre mois plus tôt et beaucoup plus loin que d'habitude. Cela a également augmenté la probabilité de conflit avec les communautés paysannes en matière de ressources, d'eau et de terres. Dans ce contexte, la sécurité alimentaire dans la région s'est détériorée. Les stocks alimentaires sont déjà épuisés pour des millions de personnes. Les familles réduisent les repas, retirent les enfants de l'école et renoncent à des traitements médicaux afin d'économiser de l'argent pour la nourriture. Les taux de malnutrition aiguë sévère dans les six pays ont augmenté de 50% depuis l'année dernière. Un enfant âgé de moins de 5 ans sur six a maintenant besoin d'un traitement urgent pour survivre.

Pendant cette période de soudure sévère, qui devrait durer jusqu'en septembre, le nombre de personnes ayant besoin de soutien alimentaire et de subpendant qu' en Mauritanie, les taux de malnutrition aiguë sévère sont les plus élevés depuis 2008.

Avec le soutien de l'ONU et de ses partenaires, les autorités nationales ont élaboré des plans d'intervention axés sur les besoins pastoraux et de sécurité alimentaire. Une inten-

« J'appelle instamment les donateurs à fournir des fonds supplémentaires. Nous pouvons toujours éviter le pire »

sistance pourrait atteindre 6,5 millions, estime l'organisation. Mark Lowcock s'est dit surtout préoccupé par le Burkina Faso, le Tchad, le Mali et la Mauritanie. Au Burkina Faso, par exemple, le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire a déjà presque triplé depuis l'année dernière. Au Mali, le nombre de personnes en « situation d'urgence » a augmenté de 120%

sification des opérations pour atteindre 3,6 millions de personnes avec des interventions de sécurité alimentaire est déjà en cours. Les interventions critiques en matière de nutrition sont intensifiées dans les zones où les seuils d'urgence ont été dépassés. Un soutien technique continu aux gouvernements et aux organisations régionales aide à atténuer les conflits entre les agriculteurs

et les éleveurs.

« Si l'insécurité accrue a compliqué la fourniture de l'aide dans certaines parties de la région, la présence humanitaire au Sahel et la capacité à fournir des services sont plus fortes que jamais. Les organisations régionales, nationales et locales sont prêtes à renforcer leur aide et à répondre à des besoins exceptionnels », a estimé le chef de l'humanitaire de l'ONU. Mais, Mark Lowcock a noté que les programmes d'intervention des Nations unies dans les six pays touchés ne sont financés qu'à hauteur de 26%. La semaine dernière, il a débloqué trente millions de dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires afin d'aider à intensifier les efforts de secours dans la région. « J'appelle instamment les donateurs à fournir des fonds supplémentaires. Nous pouvons toujours éviter le pire », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE LA SITUATION DE REFERENCE DU PROJET DURQUAP

N° de Prêt : BIRD 8588-CG N° de référence : CG-019-SC-CI

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etude de la situation de référence du projet DURQuaP ».

2.Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- •Rassembler les données nécessaires aux analyses à travers différentes techniques (documentations, analyse de base de données statistiques existantes, enquêtes statistiques, enquêtes participatives, interviews, ...);
- •Traiter les données;
- Analyser les données;
- Interpréter les données;
- •Rédiger un rapport spécifique à chaque étape ainsi qu'un rapport synthétique global pour l'ensemble de l'étude.
- 3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les consultants (« Consultants Individuels ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour la sélection sont :
- (i) Etre titulaire d'au moins un Master, un diplôme de 3e Cycle (DEA/DESS) en évaluation des projets ou son équivalent en diplôme universitaire;
- (ii) Avoir au minimum de 10 années d'expérience professionnelle pertinente dans l'évaluation de politiques, programmes et projets, acquises au niveau international;
- (iii) Avoir réalisé au moins des missions similaires au niveau national ou dans un pays africain;
- (iv) Maîtrise des applications logicielles couramment utilisées à la Banque (Word, Excel, STATA, Access, PowerPoint), connaissance des logiciels d'évaluation des projets désirables;
- (v) Bonne connaissance des règles et procédures de la Banque Mondiale;

(vi) Capacité à communiquer couramment, à l'écrit et à l'oral en Français.

Les Consultants doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt:

- •Une lettre de motivation;
- •Un curriculum vitae détaillé et des copies certifiées de diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et expérience.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 28 juin 2018 à 13 h 00 (heures locales) avec mention « Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude de la situation de référence du projet DURQuaP »

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;

Email:cepdurquapdggt@gmail.com

SELECTION D'UNE FIRME EN CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET DAO POUR LES RESEAUX EAU ET ELECTRICITE A BRAZZAVILLE (PROGRAMME PRIORITAIRE PHASE 1)

N° de Prêt: BIRD 8588-CG-/- N° de référence: CG-DURQuaP-003-SC-QC

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et DAO pour les réseaux eau et électricité à Brazzaville (programme prioritaire phase 1) »

- 2.Les services de consultant (« Services ») consistent à :
- •Evaluer les besoins en eau et en énergie du périmètre ;
- •Analyser et proposer la solution adaptée;
- Etudier les raccordements des réseaux des quartiers cibles aux réseaux principaux de la ville de Brazzaville ;
- •Etudier l'extension des réseaux existants dans les quartiers;
- •Dresser un bilan exhaustif du fonctionnement des réseaux;
- •Proposer les emplacements des ouvrages nécessaires aux réseaux.

3.La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID

» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6.Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualification de consultants (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 27 juin 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99; Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur, BATOUNGUIDIO. -

SELECTION D'UNE FIRME EN CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET DAO POUR LES RESEAUX EAU ET ELECTRICITE A POINTE-NOIRE (PROGRAMME PRIORITAIRE PHASE 1)

N° de Prêt: BIRD 8588-CG-/-N° de référence: CG-DURQuaP-035-SC-QC

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et DAO pour les réseaux eau et électricité à Pointe-Noire (programme prioritaire phase 1) »

- 2.Les services de consultant (« Services ») consistent à :
- •Evaluer les besoins en eau et en énergie du périmètre ;
- •Analyser et proposer la solution adaptée;
- Etudier les raccordements des réseaux des quartiers cibles aux réseaux principaux de la ville de Brazzaville ;
- •Etudier l'extension des réseaux existants dans les quartiers;
- •Dresser un bilan exhaustif du fonctionnement des réseaux ;
- •Proposer les emplacements des ouvrages nécessaires aux réseaux.

3.La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID

» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6.Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualification de consultants (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 27 juin 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville

- République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;

Email:cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO.-

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Congo reste un partenaire fiable et important pour la Russie

La déclaration est de l'ambassadeur russe en poste à Brazzaville, Valery Aleksandrovich Mikhaylov, à l'occasion de la célébration, le 12 juin, de la Journée de la Russie.

L'événement a regroupé, au tour de l'ambassadeur, plusieurs chefs de missions diplomatiques et consulaires ainsi que des représentants des organismes internationaux. Il a été rehaussé de la présence du ministre congolais des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, représentant le gouvernement. Le ton de la cérémonie a été donné par l'hymne national du Congo et celui de la Fédération de la Russie.

Durant ses quatre années de service au Congo, Valery Aleksandrovich Mikhaylov a affirmé, dans son discours, que « Les relations entre la Russie et le Congo reposent sur les principes gagnant-gagnant, de réalisme et de fraternité. En réalité, il existe une grande proximité entre la Russie et le Congo, dont les racines remontent vers le passé ».

Après les bouleversements géopolitiques que le monde a connus au début des années 1990, avec l'effondrement de l'URSS et la guerre civile au Congo qui ont mis à l'épreuve les relations bilatérales entre les deux pays, le diplomate russe a assuré que ces relations « sont entrées dans une nouvelle ère ». Valery Aleksandrovich Mikhaylov a notamment indiqué: « La coopération bilatérale entre la Russie et le Congo se développe dans tous les domaines. Son cadre juridique et réglementaire a été considérablement élargi. Ensemble, nous regardons vers l'avenir et voyons de grandes perspectives d'expansion du partenariat et de renforcement de l'amitié ».

Pour l'ambassadeur de la Fédération de Russie, la coopération humanitaire joue un rôle principal dans le développement des relations entre les deux pays. La formation des cadres est une de ses locomotives.Il a rappelé qu'aujourd'hui, les promus des universités russes occupent différents postes importants au Congo et ils gardent toujours les souvenirs chaleureux de leurs temps en Russie. Depuis plus de cinquante ans, en effet, les spécialistes congolais formés en Russie servent de pont entre les deux pays. « Les deux pays ont réalisé plusieurs projets et construit de nombreuses infrastructures qui fonctionnent jusqu'à ce jour, tel les que l'hôpital Blanche-Gomezs et autres », a-t-il rappelé.



Valery Aleksandrovich Mikhaylov et Léon Juste Ibombo/Crédit photo Adiac

Abondant dans le même sens. le ministre Léon Juste Ibombo a évoqué, à son tour, les relations « séculaires » entre les deux pays. « Le Congo et la Russie entretiennent de bonnes relations depuis des années. Les grands cadres congolais ont été formés en Russie et la coopération s'étend dans tous les secteurs. Nous avons de grands projets économiques à réaliser et nous sommes convaincus qu'ils porteront leurs fruits sous peu », a-t-il fait savoir.

Pour mémoire, c'est depuis le 16 mars 1964 que le Congo et la

Russie ont tissé leurs relations diplomatiques et leur coopération avec, à la clé, la formation de centaines de cadres congolais. Actualité oblige, l'ambassadeur de la Russie a également parlé de la Coupe du monde de football 2018 que son pays a l'honneur d'abriter. Il a assuré que « l'organisation sera au plus haut niveau et les invités partiront avec les plus beaux souvenirs de (leur) pays ». Il a ajouté: « Les autorités russes font de leur mieux pour faire en sorte que rien n'assombrisse la fête du football. Toutes les mesures sont

prises pour prévenir les actes terroristes et assurer la sécurité des Russes et des invités étrangers ».

La Russie organise cette année la Coupe du monde de football pour la première fois de son histoire, avec des moyens impressionnants et des défis considérables, comme la lutte contre l'hooliganisme, le racisme, ou encore la menace terroriste.

Justement, face à la montée en puissance du terrorisme, l'ambassadeur de la Russie a appelé à « unir les efforts et à surmonter les contradictions ».

Yvette Reine Nzaba



HOMMAGE

Marcel Sony Labou Tan'si, vivant par ses œuvres

La cérémonie d'hommage marquant les vingt-trois ans de la commémoration de la mort de l'écrivain congolais a eu lieu, le 14 juin, au cercle culturel éponyme.

La cérémonie a été organisée sur le thème « Marcel Nsony, homme de culture, des arts et des lettres est toujours un modèle et une espérance », développé au cours d'une conférence animée par Nicolas Bissi. L'écrivain Marcel Sony Labou Tan'si, de son vrai nom Marcel Nsoni, n'est pas mort, il est vivant à travers ses œuvres, a dit le conférencier, indiquant que le travail de cet homme de culture a ouvert les voies à une génération d'auteurs et d'artistes.

Pour Nicolas Bissi, l'apparition du premier roman «La vie et demie», en 1979, révèle Sony au grand public. Dès lors, l'auteur se consacre à l'écriture. Depuis, le romancier et dramaturge s'impose comme une force importante sur la scène littéraire africaine surtout francophone et devient l'écrivain qu'on lit avec intérêt. Sony reste aujourd'hui parmi les dix écrivains les plus



Les participants à l'hommage à Sony Labou Tan'si (Adiac)

post coloniale, a-t-il affirmé. de la Il a déploré le fait qu'« un centre de formation et des arts de la le dire scène porte le nom de Sony au Burkina Faso, une rue à Limoges édifié en France est baptisée Sony-La-

scène porte le nom de Sony au Burkina Faso, une rue à Limoges en France est baptisée Sony-Labou-Tan'si, des écoles privées à Brazzaville, Pointe-Noire et à Libreville portent également son nom. Cependant, ses pièces de théâtre sont plus jouées à l'étranger qu'au Congo ».

marquants de la période dite

Prononçant le discours au nom de la directrice générale des Arts et de lettres, Mireille Opa, le directeur du Cercle Sony-Labou-Tan'si, Célestin Ganongo, a édifié les participants sur l'historique de ce cercle qui, auparavant, a été dénommé foyer des femmes ou cercle culturel de Bacongo. C'est en juin 1995 qu'il est devenu Cercle culturel So-

ny-Labou-Tan'si, à la suite d'une

délibération du conseil munici-

pal à l'époque où Bernard Kolela était maire de Brazzaville.

« A cette date du 14 juin, la direction du Cercle Sony-Labou-Tan'si a bien voulu rendre hommage à cet homme de culture. Bien que mort, il est vivant parmi nous. Son succès demeure, son nom est une grande bénédiction, il y a des acteurs de théâtre, des écrivains qui jusqu'à présent s'inspirent de ses oeuvres et

les interprètent », a fait savoir Célestin Ganongo. Pour sa part, Jean Claude Ibara Mbossa, directeur départemental du Livre et de la lecture publique de Brazzaville, a souligné que Sony Labou Tan'si est un grand écrivain, un homme des arts et de lettres. Cependant, il est moins connu des Congolais, élèves et étudiants.

Né en 1945 au Congo belge, Marcel Nsoni, enseignant d'anglais, a été primé plusieurs fois au concours théâtral inter africain organisé par Radio France internationale. Il a mis en scène plusieurs pièces de théâtre représentées dans de nombreux pays. Une importante œuvre inédite manuscrite est conservée à la bibliothèque francophone multi médias de Limoge. Sony a participé à la promotion de la langue française à travers le monde.

Signalons que des parcours de lecture de textes de Sony ont été déclamés ainsi que des animations culturelles organisées à l'Institut français du Congo, au cercle Sony-Labou-Tan'si à cette occasion.

Rosalie Bindika et Merveille Atipo(stagiaire)

CONGO/UNESCO

Anna Elisa de Santana Afonso satisfaite de son bilan

La représentante de l'agence onusienne, en fin de sa mission au Congo, a jugé positive son action, à l'issue d'un entretien, le 13 juin à Brazzaville, avec le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, également président de la commission nationale pour cette institution.

Après quatre ans passés au Congo, Anna Elisa de Santana Afonso a remercié les Congolais, en général, et le ministère en charge de l'Enseignement supérieur, en particulier, pour la sympathie et l'accueil. Faisant son bilan au Congo, elle a annoncé que plusieurs réalisations ont été effectuées au profit de ce ministère. Il s'agit, entre autres, de la contribution au renforcement des capacités des étudiants et enseignants chercheurs de l'Ecole normale supérieure, en accompagnant la mise en place d'une plate-forme pour la formation à distance des enseignants.

En effet, à l'issue de ces formations, les experts ont mis en place un texte de plus trois mille pages. Cette ressource englobe toutes les disciplines pédagogiques qui sont dispensées en République du Congo. « Au bout de quatre ans, notre coopération s'est renforcée. Je pense que des preuves sont palpables, le bilan est positif sur plusieurs plans, y compris sur le plan humain. Au Congo, j'ai appris à transformer une idée en action. L'Unesco a également soutenu la création de la radio citoyenne des jeunes qui fait la promotion de l'éducation et des valeurs de paix et de vivre ensemble », a indiqué Anna Elisa de Santana Afonso, rappelant que son institution a également formé plusieurs cadres de l'Université Marien-Ngouabi à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour sa part, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a souhaité bon vent à cette diplomate qui était devenue, selon lui, une vraie Congolaise à cause de sa pleine participation dans les affaires nécessitant l'implication de l'Unesco. Notons qu'Anna Elisa de Santana Afonso va occuper les mêmes fonctions de représentante de l'Unesco à Addis-Abeba, en Ethiopie.

 $Rude\,Ngoma\,(Stagiaire)$

MUSIQUE

Le maxi single» Choix éza té» lancé officiellement

La dédicace et la vente officielle de l'opus de l'artiste Rado, produit par la maison Eagle center que préside Claudrick Miéré, a eu lieu le 9 juin, dans la salle du Fnac à Brazzaville.

Distribué par la maison Fula Ngenge de Bartel Yoroboro, le maxi single «Choix éza té» contient cinq titres. À l'occasion de sa sortie officielle, le public venu en grand nombre, parmi lequel ses fans, a écouté l'exclusivité des cinq morceaux contenus dans ce single. Il s'agit de «La roue finit par tourner»; «Choix éza té»; «Partir»; «La roue finit par tourner» (remix); «12 malins 666 degrés».

Pour Rado, ce maxi single vient annoncer un tourbillon qui sera disponible en fin août ou en début septembre. « Je pense que ça va être une révolution dans le monde de la musique, avec toute humilité. J'ai préféré donc faire sortir le maxi single en attendant l'album et j'ai la foi que ça va marcher », confie-t-il.

L'artiste pense qu'entre une femme sorcière et une femme à la « cuisse légère » (pestasse), il n'y a pas de choix, d'où le titre de son maxi single «Choix éza té». Il se refère aussi à la femme voleuse et la femme menteuse, entre les deux, dit-il, il n'y a pas de choix. Par ailleurs, l'artiste musicien a remixé le quatrième titre de son



L'artiste musicien Rado

maxi single «La roue finit par tourner» en anglais, pour faire passer le même message à ses fans anglophones, en particulier, et à tous les amoureux de la musique urbaine, en général. Des Tanzaniens, Nigérians, Libériens, ... adorent ce genre de musique, a-t-il souligné. Quant au soutien de la musique urbaine, l'artiste affirme que les donateurs pour la plupart sou-

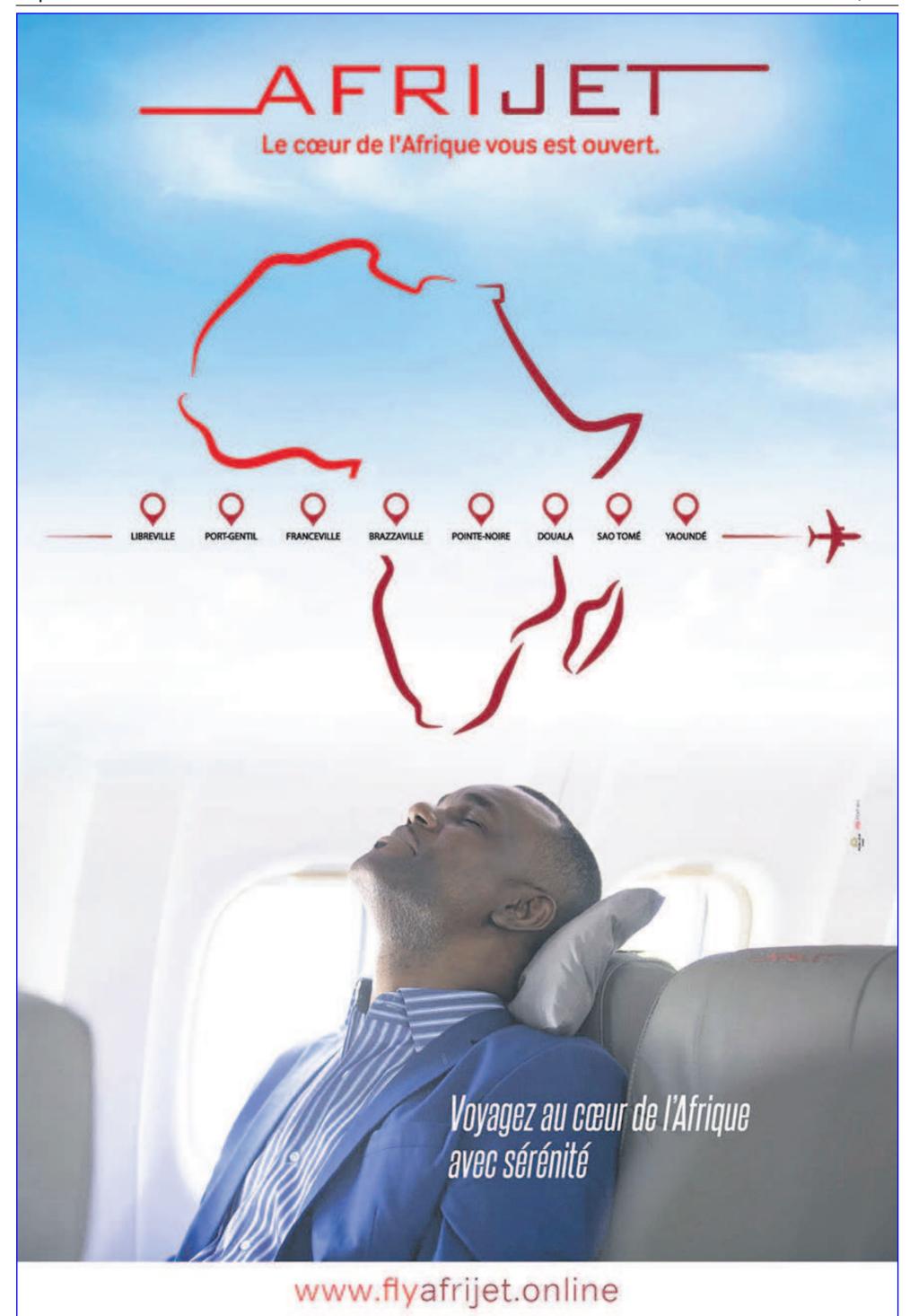
tiennent la musique traditionnelle qui est leur musique du terroir. Par ailleurs, il ne s'empêche pas de nuancer, en reprochant ses collègues du manque de sérieux dans le travail. « La musique urbaine a eu du mal à s'imposer, parce qu'il y a souvent un manque de qualité aussi. Il n'y a pas que les producteurs, il y a aussi les artistes eux-mêmes qui vont dans tous les sens », a-t-il avoué.

Toutefois, Rado a affirmé que la musique qu'ils font aujourd'hui était une bonne musique, à l'instar de celle qui s'éclate au Cameroun, au Nigeria et partout en Afrique. « Au Congo, nous sommes les précursseurs de ce genre musical qui fera en sorte que la musique congolaise devienne une économie massive. Nous voulons participer au Conseil des ministres ou à la prise des décisions », a-t-il dit.

Enfin, très content de la sortie de son chef-d'œuvre, l'artiste Rado a remercié son producteur. « Je tiens à remercier ici, devant tout le monde, quelqu'un qui a cru et a accepté d'investir pour moi, en la personne de Claudrick Miéré », a-t-il lancé.

Le maxi single Choix éza té est vendu à 2 000 FCFA.

Bruno Okokana



N° 3243 - vendredi 15 juin 2018 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE CULTURE | 13

LITTÉRATURE

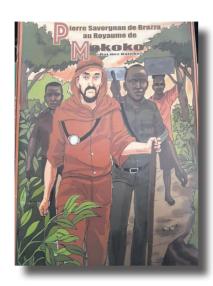
Remise au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza de la bande dessinée «Pierre Savorgnan de Brazza au royaume de Makoko « Roi des Batéké »

L'ouvrage de cinquante-neuf pages a été réceptionné le 13 juin par la directrice générale de l'institution, Bélinda Ayessa, des mains de son auteur, Elikia Sabwe.

Tiré du livre «Makoko Iloo Roi des Batéké» (1880 – 1892), de Jean-Marie K. Mutamba Makombo, professeur émérite à l'université de Kinshasa, le tome 1 de la bande dessinée «Pierre Savorgnan de Brazza au royaume de Makoko « Roi des Batéké », prendra dorénavant ses quartiers au mémorial éponyme. C'est le souhait émis par son auteur, Elikia Sabwe, directeur général de l'agence de communication Makeli Sarl, et acquiescé par la directrice générale de cette institution.

Elikia Sabwe et la délégation qui l'accompagnait sont venus au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, par curiosité de tout enfant d'Afrique centrale issu du royaume Kongo, de venir et de voir l'œuvre que les Brazzavillois ont pu ériger en l'honneur de l'explorateur franco-italien.

« Nous sommes venus avec un ouvrage qui a été publié par un professeur historien de notre rive (du Congo-Kinshasa) qui étale toute l'épopée de Savorgnan de Brazza. Nous sommes



donc venus voir avec la directrice générale, les possibilités de pouvoir exposer le livre au sein du mémorial, parce que la meilleure place de cet ouvrage, c'est ici, au musée. On a vu combien la directrice générale est passionnée par l'histoire de Savorgnan. Je pense que notre petite pierre à l'édifice qu'on apporte n'a pu que la réjouir. Pour une première fois, les discussions ont été bien courtes. Dans les jours à venir, nous allons mettre en place un chronogramme », a



Elikia Sabwe remettant les ouvrages à la directrice générale du Mémorial, Bélinda Ayessa

bande dessinée, Bélinda Ayessa a dit: « Je suis partante pour ce projet non seulement pour nos enfants, mais aussi pour de grandes personnes. Je suis doublement heureuse... On a tous les ingrédients réunis pour faire quelque chose de bien. »

Que dit la bande dessinée?

Paru aux éditions du Lomami Kinshasa, «Makoko Iloo Roi des Batéké» (1880-1892), de Jean-Marie K. Mutamba Makombo, est un récit captivant, remarquablement écrit et bien illustré, où l'auteur réussit à présenter les événements du point de vue africain. Ce livre contribuera à la diffusion d'une vision africaine de l'histoire. C'est une lecture qui s'impose à tout homme intéressé par l'histoire des deux Congo.

 ${\it Bruno\ Okokana}$

DÉCOUVERTE

Les maires de l'Afrique francophone visitent le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

déclaré Elikia Sabwe.

En effet, ces discussions vont

faire l'objet de quelques réu-

nions dans les prochains jours,

de manière à ce que les deux

parties puissent détailler une

feuille de route qui permet-

trait que les œuvres qui ont

été éditées par un Congolais

de Kinshasa puissent trouver

leur place au sein du Mémorial

Très émue de recevoir cette

Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

En marge des assises qu'ils tiennent dans la capitale congolaise, les signataires du pacte de Milan sur la politique alimentaire urbaine sont allés s'imprégner, le 13 juin, de la richesse que renferme l'espace culturel.

C'est au perron de la structure que sa directrice générale, Bélinda Ayessa, a reçu la délégation. Avant d'entrer à l'intérieur du grand bâtiment à quatre niveaux, Bélinda Ayessa a expliqué à ses hôtes le sens de chaque drapeau implanté dans le jardin du mémorial, ainsi que la sortie sous terre du deuxième module de cette

institution, plus vaste, devant abriter le musée, l'amphithéâtre et la bibliothèque, ... Prenant le relais, le guide, Marcel Bouessé, a fait visiter aux maires de l'Afrique francophone les différents endroits et moments de ce mémorial.

A l'issue de la visite, le maire de la ville d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) et ses

homologues ont exprimé leur joie de visiter ce magnifique lieu. « Pour la délégation des maires venus à Brazzaville, nous pouvons vous dire que le Congo a immortalisé son histoire. A nos jeunes générations de pouvoir parcourir le temps en ayant des repères. Brazza a été non seulement un explo-



La directrice générale du mémorial posant avec les maires de l'Afrique francophone à l'issue de la visite (Adiac)

rateur mais un précurseur qui a tracé les lignes de ce qu'on peut appeler la fraternité vécue dans les signes. Aujourd'hui, toute sa famille repose ici. C'est un plaisir pour les Africains de pouvoir nous souvenir de ceux qui ont tracé le chemin », a déclaré le maire d'Abidjan, avant de remercier son homologue de Brazzaville et la FAO qui leur ont donné l'opportunité de venir voir la richesse enfuie dans les sols africains.

Pour sa part, le maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a indiqué qu'il s'agit de la volonté de l'égalité et de la fraternité. Avant de revenir sur la mythique phrase prononcée par l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza, en août 1875, et reprise en 1950 par la mairie de Brazzaville. « Les citoyens français étaient libres et Savorgnan de Brazza voulait simplement dire que tous ceux qui touchaient le symbole de la France étaient libres. Nous disons à la mairie que tous ceux qui franchissent les portes de cette mairie sont des hommes libres. Donc les Congolais de manière globale doivent se souvenir de cette fraternité et de cette égalité. Nous sommes tous égaux et des hommes libres », a assuré le maire

de Brazzaville.

Répondant aux maires venus visiter cette institution culturelle, sa directrice générale, a dit : « J'espère que cette visite du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza vous donne la possibilité de visiter une page importante de l'histoire de notre pays, le Congo-Brazzaville ».

C'est quoi le pacte de politique alimentaire urbaine de Milan?

Le pacte de politique alimentaire de Milan est un texte fort qui exprime une volonté politique claire d'aller vers des systèmes alimentaires territoriaux durables et donne des solutions concrètes pour y parvenir à travers trente-sept actions recommandées. En effet, en octobre 2015, plus de cent villes à travers le monde, réunies à Milan à l'occasion de l'exposition universelle portant sur le thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie », avaient pris l'engagement de mettre en place des actions locales, déclinées autour de six axes prioritaires.

Ainsi, la FAO et le secrétariat du pacte de Milan collaborent pour soutenir sa mise en œuvre, notamment au travers de l'initiative de coopération ville-ville dans laquelle s'inscrit ce forum de Brazzaville.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un Auditeur interne,

PROFIL RECHERCHE:

- Avoir un Bac +4 / 5 en Audit au contrôle de gestion;
- Avoir tout au moins trois (3) ans d'expérience dans le métier d'ouditeur ou au sein d'un cabinet de grande renammée serait souhaitable.
- Avoir une maîtrise parfaite des normes d'audit interne ainsi que sur la règlementation en viaueur;
- Avoir une parfaite connaissance des réglements COBAC;
- Savoir mener une mission avec les commissaires aux comptes sur la revue limitée, le pré-clasing et la clôture des comptes;
- Savoir élaborer le plan d'audit et sa mise en œuvre ;
- Savoir réaliser des missions d'audit :
- Savoir promouvoir et participer ou processus de management des risques ;
- Savoir entretenir les relations avec les contrôleurs externes ;
- Savoir effectuer le suivi des recommandations des audits internes et externes ;
- Savoir conduire à la demande des missions de conseil auprès des directions;
- Savoir effectuer un reporting de son activité;
- Avoir une capacité de synthèse;
- Avoir un esprit auvert ;
- Etre disponible
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Cv avec photo et lettre de motivation

République du Congo

Références des deux précèdents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tord le 13 Juin 2018 :

Recrutement.talent@yahoo.com

NB : seuls les condidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de condidatures ne seront pas retournés.



COMMUNIQUÉ



Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, porte à la connaissance du secrétaire général du Parti congolais du travail et vénérable président du Sénat, de l'honorable président de l'Assemblée nationale, des parlementaires, des parents, amis et connaissances, qu'une messe en suffrage pour le repos de l'âme du vénérable André Obami Itou, ancien président du Sénat, sera dite le dimanche 17 juin 2018 à 10 h précises, en l'église catholique Saint-Pie X de Gamboma.

NÉCROLOGIE

Les familles Oba-Odou-Edoungatso-Ndongo ont la profonde douleur d'informer les villages Bombokouta-Illanga-Itomba-Abo, du décès de la veuve Embounou née Oba Monique, survenu le samedi 9 juin 2018 à Colombes, en France.

La veillée se tient à son domicile sis au 38 rue des Martyrs, à Moungali-Brazzaville. Les dates de l'arrivée du corps et des obsèques vous seront communiquées ultérieurement.





La direction commerciale de la TVC, la famille Obambo et Jodestine Moyengue ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et mari Pierre Obambo, agent de la Télévision nationale congolaise, survenu le 11 juin 2018 à Kinshasa.

La veillée mortuaire se tient au n° 131 de la rue Pangala à Ouenzé au croisement de l'avenue de la Tsiémé.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE RECHERCHE

La famille Bouesse et
Mme Bigny recherchent leur
frère et fils nommé Djo, âgé
d'une trentaine d'années.
Une récompense de 100000
FCfa sera accordée à la
personne qui le retrouvera.
Appelez au:

Tel: 06 8849351 / 06 6687801/ 06 6228951.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mouetoua Françoise Bettina. Je désire désormais être appelé: Okombi Pé a Mouetoua Françoise.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois, merci.

VIENT DE PARAÎTRE

« Le Pourpré de Campagne » de Nicaise Milandou Semo

Paru aux éditions ICES en mai dernier à Paris (France), dans la collection témoignages, l'ouvrage est un essai de quatre-vingt-cinq pages.

Le livre de Nicaise Milando Semo est un témoignage sur les derniers moments vécus par le cardinal Emile Biayenda, dans son village natal. Les faits rapportés dans ce récit, écrit l'auteur, sont vrais, de même que les noms des lieux et de certains personnages.

À travers ce récit, il a voulu partager avec les lecteurs, a-t-il dit, la dimension de simplicité et de sagesse de ce grand homme d'Eglise arraché à l'affection des Congolais le 22 mars 1977.

En lisant la préface de cet essai rédigée par Rody Mbemba Dya-Bô-Benazo-Mbanzulu, on peut noter en passant que « l'auteur nous dépeint un décor sur l'accueil que réservent les notables, les chefs et les habitants de Maléla-Bombé au cardinal Ce dernier est non seulement à leurs yeux, un fils du village mais également un grand dignitaire de l'Eglise catholique dont l'accueil doit revêtir une haute considération digne de son rang ».

Dans ses entretiens avec les habitants de son village natal, raconte le préfacier, de la lecture du contenu de ses interventions sur les différents sujets qui lui sont soumis, il apparaît effectivement comme ce témoin de la socialité, justice et vérité parmi les hommes qui refuse, en tous points de vue, le mépris, l'aliénation de l'être parce qu'il doit être seulement ce à quoi il est destiné par l'Eternel, son Dieu créateur. Le cardinal Emile Biayenda était considéré par les habitants de son village natal comme un « prince ».

Nicaise Milandou Semo Le Pourpré de campagne

C'est ainsi que son séjour dans cette partie de la sous-préfecture de Boko, dans le département du Pool,

est considéré comme des jours de fête. Les parties de chasse, de pêche et de danse sont organisées à son honneur.

L'illustration est parfaite à la page 34, quand l'auteur écrit : « Au lever du jour, les gens se rassemblèrent dans la cour de la résidence villageoise du cardinal. Ngoma Sémo, son frère ainé, et sa femme qui avaient leur habitation proche du cardinal, vinrent installer quelques chaises devant celle-ci. Les ronronnements rythmés des tamtams excitaient les danseurs sur la scène ».

Notons que la partie réservée aux annexes est consacrée à la biographie du cardinal Emile Biayenda. On y trouve, entre autres, une photo sur laquelle on reconnaît l'homme de Dieu

qui échange avec le défunt président du Congo, Marien Ngouabi.

Notes sur l'auteur

Nicaise Milandou Semo est le neveu du cardinal Emile Biayenda. Religieux du Saint Sacrement et prêtre, il a travaillé comme curé de différentes paroisses à Brazzaville et supérieur majeur de sa congrégation au Congo. Depuis décembre 2015, il est missionnaire au Cameroun et curé, depuis juillet 2017, de la Paroisse Sainte Croix d'Ovangul, à Yaoun-

Artiste musicien et auteur compositeur, il a complété sa formation professionnelle en réalisation télévisuelle et en recherches documentaires à l'Ecole cinécours de Québec (Canada). Actuellement, il prépare un master en sciences religieuses.

Roger Ngombé

IN MEMORIAM

Colonel ONDZIEL BANGUI Henri Silvère

15 Juin 2009-15 juin 2018

Il y a aujourd'hui Neuf (9) ans que selon le dessein de ton CREATEUR, tu as répondu

« Me voici Seigneur, je viens, je viens pour faire ta volonté » Ps 39/7

Qu'll soit la miséricorde pour toutes tes fautes et l'unique chemin qui te mène au salut et à la vie Eternelle!

Prie pour nous!

Que Dieu nous bénisse.

Maître Julienne ONDZIEL GNELENGA Son Epouse





COMMUNIQUE DE PRESSE

Total E&P Congo fait un don d'équipements médicaux à l'unité de néonatologie de l'Hôpital Régional des Armées de Pointe-Noire

Pointe-Noire, le 7 juin 2018 : Le directeur général de Total E&P Congo, Pierre JESSUA, a remis un don, composé d'une couveuse, d'un moniteur cardio-respiratoire, d'un concentrateur d'oxygène, d'un oxymètre néonatal, d'un coffret de laryngoscopes pédiatriques, d'un pousse-seringue électrique et d'un glucomètre avec bandelettes. Un groupe électrogène et un onduleur de 3KVA ont également été fournis pour protéger tous ces dispositifs. L'ensemble a été réceptionné par le directeur général de l'Hôpital Régional des Armées, le médecin colonel Guy Abel MBONGO.

Pierre JESSUA, qui était accompagné de Gatien Secrétaire Général FORCE-BARGE Médecin-Chef, a justifié cet élan de solidarité en ces termes : « Ces équipements médicaux à destination de votre unité de néonatalogie, devraient permettre de vous aider pour une meilleure prise en charge de vos très jeunes patients. Nous avons en effet à cœur, en tant que parents comme en tant que responsables, de faire le maximum pour donner toutes les chances à chaque nouveau-né de vivre et grandir en bonne santé. Ce don de Total E&P Congo s'inscrit plus généralement dans le cadre des bonnes relations que nous entretenons depuis longtemps déjà avec l'Hôpita Régional des Armées ».



Contacts Presse: Christ BONGUI: 00 242 06 509 1030 Daniel Arsène BATANGA: 00 242 06 662 78 32 TotalCongo



L'unité de néonatologie de l'Hôpital Régional des Armées de Pointe-Noire a une capacité d'accueil de 11 nouveau-nés. Cependant, ce taux d'occupation peut atteindre plus de 200%. Le médecin commandant Arnaud KANZA, chef de service de pédiatrie, a donc fortement apprécié ce don de Total E&P Congo qu'il considère d'ailleurs comme un partenaire privilégié : cette contribution va nous permettre d'améliorer nettement notre capacité d'accueil ainsi que l'offre des services offerts aux enfants », a-t-il indiqué. Pour rappel, la réhabilitation en 2016 du bâtiment de pédiatrie avait déjà été possible grâce à une contribution financière des collaboratrices de Total E&P Congo.

La direction générale de Total E&P Congo et celle de l'Hôpital Régional des Armées de Pointe-Noire ont convenu de continuer à travailler ensemble dans la recherche des solutions visant l'amélioration des soins de santé.

TOTAL ESP CONGO

16 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3243 - vendredi 15 juin 2018

NOMINATIONS À LA COUR DE CASSATION

L'Acaj boude la reconduction de deux anciens principaux animateurs le dépôt des candidatures de la Cour suprême de justice

L'ONG de défense des droits de l'homme craint que la reconduction des deux magistrats dans la nouvelle structure ne pérennise des maux décriés dans l'administration de la justice et n'impacte négativement sur la protection des droits et libertés fondamentaux des citoyens.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) s'est réjouie de l'éclatement de la Cour suprême de justice (CSJ) en Cour de cassation (CC) et Conseil d'État. Cependant, elle se dit profondément préoccupée par la nomination, à la Cour de Cassation, de deux anciens principaux animateurs de la CSJ, notamment le premier président et le procureur général. La crainte, pour cette organisation, est que leur reconduction ne pérennise dans le nouvel organe les maux décriés dans l'administration de la justice et mis à leur charge et n'impacte négativement sur la protection des droits et libertés fondamentaux des ci-

Dans son communiqué du 13 juin signé par son président national, Me Georges Kapiamba, l'Acaj a

motivé ses inquiétudes par le « lourd passif » de ce deux magistrats, « dans le fonctionnement des cours et tribunaux et offices de l'ordre judiciaire ». Ce lourd passif, poursuit-elle, est caractérisé notamment par « des décisions iniques, la pratique illégale du visa préalable au prononcé des jugements et des injonctions intempestives sur les juridictions inférieures, en violation du principe de l'indépendance du juge, l'interdiction des activités syndicales, la criminalisation de l'exercice des libertés publiques, des arrestations et détentions arbitraires prolongées contre les opposants, des membres de la société civile et des mouvements citoyens, l'abstention coupable d'enquêter sur des dénonciations relatives aux violations graves des droits de l'homme, des actes de détournement des fonds publics, de corruption, de blanchiment des capitaux et d'enrichissement illicites... »

Expliquant les attributions de ces deux juridictions issues de la CSJ, l'Acaj a noté que la Cour de cassation était le juge pénal des membres de l'Assemblée nationale et du Sénat; des membres du gouvernement autres que le Premier ministre; des membres de la Cour constitutionnelle; des magistrats de la Cour de cassation et son parquet, des membres du Conseil d'Etat et son parquet; des membres de la Cour des comptes et son parquet; les présidents



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba /Photo John Bompengo

des Cours d'appel et procureurs généraux près ces cours; les premiers présidents des Cours administratives d'appel et procureurs près ces cours; les gouverneurs, les vice-gouverneurs et ministres provinciaux et les présidents des Assemblées provinciales. Alors que le Conseil d'État était le juge des recours pour violation de loi, formés contre les actes, règlements et décisions des autorités administratives centrales. « Il connaît en appel les décisions des Cours administratives d'appel dont celles rendues sur le contentieux des élections des députés provinciaux, des gouverneurs et vice-gouverneurs de province. Il connaît le contentieux relatif à la campagne électorale, notamment lorsqu'il y a utilisation abusive des biens publics au niveau national. Il connaît les demandes d'indemnités relatives à la réparation d'un dommage exceptionnel, matériel ou moral résultant d'une mesure prise ou ordonnée par les autorités de la République », a expliqué cette ONG.

 $Lucien\, Dianzenza$

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Dernier virage avant

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a remis, le 12 juin, quelques documents électoraux aux délégués des partis politiques à Kinshasa, dans le but de sensibiliser les futurs candidats à la députation à la procédure relative au dépôt des candidatures.

À quelques jours de la convocation de l'électorat, la Céni s'affaire et intensifie ses séances de travail pour être au point le 23 juin, date prévue pour l'ouverture des bureaux de traitement des dossiers des candidats qui, le jour suivant, sont censés déposer leurs dossiers de candidatures. Pour l'heure, la Centrale électorale est en train de mettre les bouchées doubles en procédant aux derniers réglages avant cette opération. D'où le sens à accorder à la rencontre que le vice-président, Norbert Basengezi, a eu le 12 juin avec les délégués des partis et regroupements politiques.

Cette tripartite entre la Céni et ses partenaires politiques était une occasion pour le vice-président de cette structure de sensibiliser les futurs candidats à la procédure de dépôt des candidatures. Il s'est agi, pour lui, d'expliciter à l'intention de ses interlocuteurs les méandres qui entourent cette procédure, pour éviter tout contentieux qui résulterait du non-respect des normes édictées.

Dans la foulée, des formulaires de déclaration de candidature ainsi que des guides du candidat aux élections provinciales ont été remis aux délégués des partis et regroupements politiques présents. Une façon de les armer moralement en mettant à la disposition des candidats potentiels des outils nécessaires pouvant leur permettre de déposer aisément leurs

dossiers selon les règles. Au cours de cette même rencontre, les délégués des partis et regroupements politiques ont été informés sur le fait que la caution, pour prendre part aux élections provinciales, est fixée à un million de francs congolais (environ six cent dix dollars américains) par siège pourvu. Cet argent sera payé à la Direction générale des recettes administratives et domaniales et non à la Céni, a-t-on précisé.

Concernant les cinq cent mille francs congolais payés en 2015 pour les provinciales de 2016 qui n'ont pas été finalement organisées, la Céni a rejeté l'option de leur remboursement, indiquant qu'ils vont servir d'acompte pour les scrutins provinciaux à venir. quitte à ce que les partis et regroupements politiques ne modifient pas leurs listes déposées cette année-là.

Concomitamment à la réunion du comité de liaison Céni-Partis et regroupements politiques, la formation des deux mille cent seize agents pour la réception des candidatures des élections du 23 décembre se poursuit. Le rapporteur adjoint de la Céni, Onésime Kukatula, a donné le coup d'envoi à partir de Goma (Nord-Kivu) où quatre-vingt-dix-sept agents seront formés. D'après lui, cette formation vise à éviter au maximum du possible les contentieux des listes. « Nous allons former ces agents avec l'objectif de minimiser les taux des contentieux et de minimiser la déperdition. C'est pour cela que nous insistons sur le professionnalisme, de sorte que tous les candidats soient reçus correctement. Qu'ils présentent correctement leurs dossiers de façon à ce qu'ils n'y ait pas beaucoup des contestations », a-t-il déclaré.

Alain Diasso



RDC/KINSHASA | 17 N° 3243 - vendredi 15 juin 2018 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

ENJEUX ÉLECTORAUX

Francis Mvemba affiche ses ambitions pour la présidentielle

Ayant grandi dans le quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, l'homme d'affaires a bâti sa fortune grâce à l'extraction de diamants. Selon l'interview accordée au journal «Le Parisien» en France, il se présentera à l'élection présidentielle en République démocratique du Congo, prévue pour décembre.

Par son parcours hors du commun dressé par le quotidien français, on apprend que l'homme multidirectionnel de 35 ans vit aujourd'hui au-delà de ses rêves d'enfant. Au lycée, lorsqu'il dormait encore dans la cité des Tarterêts de Corbeil-Essonnes, Francis Mvemba gardait sous son matelas une photo d'une Audi TT. « J'ai économisé et j'ai pu me l'acheter dès que j'ai eu mes 23 ans », sourit celui qui a désormais dans son propre garage une Lamborghini, une Ferrari, une Bentley, mais ne jure que par ses tractopelles et les excavatrices qui lui permettent d'extraire des diamants. Devenu multimillionnaire, il vit entre Monaco et le continent africain. Avec l'association caritative qu'il a fondée, il a sorti plusieurs centaines de personnes de la rue. Mais il veut désormais aller plus loin et se présenter à l'élection présidentielle de la RDC qui aura lieu en décembre.

Au commencement, c'était un footballeur de talent dont la carrière a été malencontreusement interrompue en 2005 à cause d'une blessure au ménisque. En parallèle, l'enfant des Tarterêts monte une entreprise de transport. « J'ai commencé en



Francis Mvemba

portant des cartons et en effectuant des livraisons dans ma société. J'enchaînais ensuite avec mes entraînements de foot : ca faisait de sacrées journées! », se rappelle cet athlète de 1,92 m. Mais en 2008, il est contraint de mettre la clef sous la porte. « Je me suis dit que j'allais en profiter pour tenter l'aventure africaine », poursuit-il. Il part pour la RDC, son pays d'origine, et se décide à travailler dans l'extraction et la vente de diamants et de l'or.

Il se souvient de cette époque de voyages en classe éco, des chambres exiguës de petits hôtels sans climatisation. Il commence à travailler, un peu. Puis il rencontre, en 2010, en Suisse, un acheteur qui lui confie avoir un problème avec un négociant africain. « Il avait donné quatre cent mille

dollars à quelqu'un qui devait lui ramener de l'or et des diamants, mais il le menait en bateau », souligne-t-il. « À force, je connaissais un peu tout le monde et j'ai pu mettre cet homme face à ses contradictions et récupérer cent quatre-vingt-douze mille dollars. Le reste, il l'avait déjà dilapidé », indique-t-il. Dans la foulée, ce businessman de Genève décide de s'associer avec Francis Mvemba pour monter une entreprise, baptisée Eufrasia, qui vend les pierres brutes en Europe à des joailliers qui se chargent de les tailler. Leur première destination est le Burundi, puis le Burkina-Faso. « Tout s'est fait dans les règles, avec les licences, les certificats », assure le millionnaire, documents à l'appui.

Les associés passent à la vitesse supérieure et deviennent eux-mêmes producteurs au Cameroun et au Congo. « On a acheté quatre appareils pour draguer le fond de la mer, ça nous a coûté sept cent cinquante mille euros et on a trente personnes qui sont sur chaque machine », détaille Francis Mvemba. Des bulldozers raclent, eux, la terre ferme. « Mais avant que ça marche comme ça, j'ai bossé dans les mines, j'ai creusé moi-même sous le sol avec une pioche, dans des endroits où on ne respire pas, pleins de poussière », relate celui qui porte aujourd'hui des bijoux aux doigts et aux poignets. « J'ai attrapé le paludisme, je me lavais avec une bouteille d'eau. Et je ne mangeais que des bananes plantain pour ne pas être malade », témoigne-t-il.

Sa fortune faite, il décide de se «tourner vers le caritatif». « Pour rendre un peu de tout ce que j'ai eu », explique-t-il. Au départ, ce sont ses voisins, dans le village où il vit, qui le sollicitent. Puis les enfants qui dorment dans la rue, «les shégués». « J'ai commencé par acheter un fauteuil roulant pour l'un, payer la scolarité d'un autre, ces gens dormaient devant chez moi et, du coup, le problème des autres est devenu mon problème », lâche Francis Mvemba. Sa Fondation Eufrasia voit le jour en 2014, financée par cent cinquante mille euros de ses fonds propres afin de sortir les femmes et les enfants de la rue. À l'instar des Restos du Cœur, il décide lui aussi d'écrire une chanson pour cette fondation qui devient en 2015 un immense succès à la radio. « Mais j'ai refusé de la commercialiser pour que l'on ne puisse pas m'accuser d'essayer de me faire de l'argent sur la charité », martèle-t-il.

S'engager maintenant en politique relève à ses yeux d'une suite logique. « L'avenir, c'est l'Afrique, et je veux servir mon peuple », lance le futur candidat. « Je vais axer mon programme sur la sécurité, mettre les gens au travail en lançant une campagne de rénovation des infrastructures, des routes. Je veux électrifier toute la RDC », conclut-il. Déjà tout un programme pour le créateur du Parti Émergence du Congo de proposer de nouvelles perspectives à cette jeunesse.

Marie Alfred Ngoma

CONFLIT AVEC GLENCORE

La Gécamines obtient une conversion de dettes en actions

Katanga Mining, filiale de Glencore, a déclaré, le 12 juin, avoir accepté un plan de recapitalisation de Kamoto Copper Compagny (KCC), la coentreprise avec la Gécamines dont elle détient 75%, via une conversion de dette de 5,6 milliards de dollars en actions.

La conversion de dettes en actions doit combler un manque à gagner dans la KCC et mettre un terme à un différend avec la Gécamines, la compagnie minière publique de la République démocratique du Congo (RDC) qui souhaitait la dissollution de KCC. Par ailleurs, indique financialtimes.com, Katanga Mining a également accepté de verser à la Gécamines un montant unique de cent cinquante millions de dollars relatif à des litiges commerciaux ainsi que quarante et un millions de dollars pour couvrir les dépenses engagées dans le cadre d'un programme d'exploration. La Gécamines sera également libérée de l'obligation de rembourser cinquante-sept millions de dollars de coûts contractuels et de remplacer ou de fournir une compensation financière pour les réserves minérales évaluées à deux cent quatrevingt-cinq millions de dollars. En retour, la Gécamines va mettre fin à son action en justice intentée depuis le 20 avril dernier pour solliciter du Tribunal de commerce de Kolwezi la dissolution de KCC. La Gécamines accusait son partenaire Katanga Mining (actionnaire majoritaire dans KCC) d'avoir établi un mécanisme qui lui a permis de bénéficier seul de la trésorerie et de la richesse de KCC.

L'entreprise minière publique de la RDC avait déclaré avoir enregistré un manque à gagner de quatre milliards de dollars



américains pendant dix ans et souhai-sion commerciale peut être menée de tait reprendre les licences minières de KCC. Selon la Gécamines, Glencore n'avait pas réussi à réduire des milliards de dollars de prêts intersociétés, réduisant ainsi la capacité de KCC à verser des dividendes. L'accord annoncé mardi par Katanga Mining, qui devrait être effectif dans deux semaines, verra la dette de KCC chuter de plus de neuf milliards de dollars à 3,45 milliards de dollars et le taux d'intérêt sur les prêts intersociétés réduit. KCC est l'un des principaux actifs de croissance de Glencore, qui devrait produire trois cent mille tonnes de cuivre et trente-quatre mille tonnes de cobalt en 2019. Elle est détenue à 75% par Katanga Mining, filiale de Glencore inscrite au Canada, et à 25% par la Gécamines. Paul Gait, analyste chez Bernstein Investment Research, a déclaré à «Reuters» considérer le prix obtenu comme « faible » mais que cela écarte un risque. « Cela montre qu'une discus-

Vue d'un gisement de la Gécamines manière rationnelle et qu'on peut abou tir à une solution où les deux parties peuvent avancer », a-t-il indiqué.

Pour leur part, les analystes de JP Morgan, toujours cités par «Reuters», ont déclaré voir cela comme un développement positif pour Glencore qui évite le risque d'une dissolution d'une filiale qui représente 10% de son Ebitda (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement). A en croire «Reuters», les investisseurs surveillaient le dossier de près en raison de son impact sur les approvisionnements en cobalt en provenance de RDC, de loin le premier producteur mondial de ce métal utilisé dans les batteries pour téléphones mobiles et pour automobiles. Glencore produit plus d'un quart des approvisionnements mondiaux en cobalt, essentiellement en provenance de la RDC, qui fournit luimême 60% de la production mondiale.

Patrick Ndungidi

CODE MINIER

Plus de quatre cents pages de réglementation

Aucune disposition de la loi minière promulguée par le président de la République n'a subi une quelconque modification. Il s'agit d'un échec cuisant pour les miniers qui espéraient des aménagements du ministère des Mines, au terme des échanges sans réels enjeux majeurs.

La publication du règlement minier par décret du Premier ministre (n° 18/24 du 8 juin 2018) vient ainsi mettre un point final aux discussions autour de la législation minière en RDC. Par conséquent, ces mesures d'application signent la mise en œuvre effective du code minier. Quant aux caractéristiques du nouveau règlement, le gouvernement central parle d'un texte de quatre cent soixante-trois pages comportant un total de dix-huit annexes. Il a été envoyé au secrétariat général du gouvernement central pour transmission et publication au Journal officiel. Il s'agit des annexes qui tournent autour de certains aspects comme les directives relatives au plan et études environnementales et sociales, les autorités compétentes pour l'institution des zones de restriction, l'étude de faisabilité d'un projet minier et la directive sur le modèle-type de cahier des charges.

Parmi les points les plus controversés de la loi qui reste de stricte application, il y a la suppression de la clause de stabilité de dix ans pour les projets existants en cas de modification du régime fiscal. Il y a aussi la taxe sur les bénéfices exceptionnels ou superprofits et l'augmentation des redevances.

À présent, les opérateurs qui refusent de se plier à la nouvelle législation minière pourraient saisir les instances judiciaires nationales et régionales pour protéger leurs intérêts.

Laurent Essolomwa

18 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3243 - vendredi 15 juin 2018

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ARCHIVES

La RDC en marge de l'événement

Le Conseil international des archives a placé, cette année, la célébration de l'activité sur le thème « Archives : gouvernance, mémoire et patrimoine ». Une activité qui précède la rencontre des spécialistes (archivistes et archivologues) de l'écriture non voilée ou document d'archives prévue du 26 au 28 novembre, à Yaoundé, au Cameroun.

Alors que le monde entier a célébré, le 9 juin, l'importance des archives à travers le monde, en République démocratique du Congo (RDC) la conservation des documents est une gageure. « Les responsables politiques et culturels semblent méconnaître l'importance des archives. Dans ce pays, les institutions qui s'occupent de l'organisation et de la gestion des archives n'arrivent toujours pas à bien gérer les contenants. D'où viendra alors l'esprit du contenu des archives ? Cette négligence occasionne le développement de la corruption et de la falsification des documents importants au pays », a déclaré Delphin Bateko Moyikoli, chercheur indépendant dans le domaine des archives, documentation, bibliothèque, communication et le journalisme.

La négligence des archives, a-t-il fait observer, a des conséquences néfastes sur l'avenir d'un système. Il a pris pour preuve la récente révocation de plusieurs magistrats à travers le pays. Entre autres raisons avancées pour en arriver à la suppression de leur emploi, a-t-il dit, figurait la mauvaise manipulation des documents académiques. Les archives, a soutenu Delphin Bateko, constituent le pilier d'une nation, surtout le support des secrets d'État (écriture non voilée d'une nation). L'histoire renseigne que dans le monde antique, les archivistes ont été les premiers conseillers des rois et des empereurs, a attesté le chercheur. « C'est grâce aux documents d'archives et autres, regroupés par l'archiviste-bibliothécaire-bibliographe Emile Théodore Joseph Hubert Banning que le roi Léopold II de Belgique a eu l'envie de devenir propriétaire de l'État indépendant du Congo », s'est-il référé. Les moments difficiles des ar-

chives en RDC Selon Delphin Bateko Moyikoli, l'histoire archivistique de la RDC renseigne que les archives de ce pays n'ont connu que des moments difficiles. Il y a d'abord eu destruction des archives de la colonie belge (Congo belge) par Léopold II, ensuite pillage des ar-

chives de la présidence de la Ré-

publique par l'Alliance des forces

démocratiques pour la libération du Congo et ses alliés en 1997, des archives qui avaient déjà été négligées pendant la deuxième République, a-t-il soutenu.

Le chercheur a fait des rappels éloquents de destruction des archives. « Au cours des dix dernières années, les archives de la RDC ont été détruites plus de cinq fois. En 2006, la destruction d'une partie des archives judicaires de la Cour suprême de justice lors des audiences sur les contentieux électoraux. En 2007, des incendies ont détruit les archives de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion, quelques jours avant l'arrivée des experts internationaux pour un audit de la gestion de fonds destinés à la gestion des démobilisés. Et, en novembre 2009, les incendies ont aussi ravagé les archives médicales des Cliniques universitaires de Kinshasa », a rappelé Delphin Bateko Moyikoli. Il y a également eu, a-t-il poursuivi, la destruction des archives du secrétariat général et des installations abritant le serveur central du système informatique du ministère du Budget, dans la nuit du 5 au 6 janvier 2015. Et dans la nuit du 16 au 17 mai, il y a eu dévastation des archives pénitentiaires et judicaires de 2017 à la prison



Les archives sont négligées en RDC (ici à Lubumbashi)

centrale de Makala, à Kinshasa, et celles du 10 juin 2017 du parquet de Matete.

Numérisation des archives

Dans la problématique de la conservation des archives, l'on se doit d'insérer la donne numérique. Alors que les disciplines des sciences de l'information et de la communication comme le journalisme, la bibliothèque, la documentation mutent vers le monde numérique, le monde archivistique traîne encore le pas à cause de nombreux contraintes liées à la confidentialité et la communicabilité des informations archivistiques.

Des experts congolais en la matière, parmi lesquels le Pr Bob Bobutaka de l'Institut supérieur de la statistique, évoquent l'impérieuse nécessité d'une loi autorisant la numérisation des archives et la détermination de type de document pour éviter l'accessibilité au public non autorisé à certains secrets d'État. Et Delphin Bateko Moyikoli de préconiser que des institutions nationales de conservation des documents ouvrent des réflexions pour la gestion et conservation des documents numériques. « C'est maintenant et pas demain qu'il faut penser à l'organisation des archives en RDC. Sinon, on ne saurait bien contrôler, canaliser les différentes activités et développer le pays », a conclu le chercheur.

Martin Enyimo

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Tenue d'une téléconférence entre le Congo, la RCA et la RDC

La survenue de l'épidémie dans la province de l'Équateur appelle à un renforcement des mesures de prévention entre les différents pays frontaliers pour empêcher sa propagation.

Les gouvernements du Congo-Brazza, de la République centrafricaine (RCA) et de la RDC veulent ensemble peaufiner des stratégies pour une bonne riposte contre l'épidémie à virus d'Ebola, déclarée en RDC depuis le 8 mai. C'est dans ce cadre que le 12 juin, le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, s'est entretenu avec ses homologues de la République du Congo et de la RCA, lors d'une téléconférence depuis le Centre des opérations d'urgence de Kinshasa. Au cours de cette téléconférence, il a été question pour les différents interlocuteurs de faire le point sur la riposte contre la maladie en RDC, de partager l'expérience du pays dans la gestion des épidémies d'Ébola et répondre aux préoccupations des autorités sanitaires des pays voisins. Par ailleurs, les trois ministres de la Santé ont également abordé la question de la collaboration transfrontalière et

convenu qu'il était important d'organiser régulièrement des rencontres entre leurs équipes techniques respectives. Les trois ministres ont aussi prévu d'organiser un atelier régional sur le plan de contingence transfrontalier qui sera complété par un exercice de simulation grandeur nature d'une riposte transfrontalière.

L'épidémie de la maladie à virus Ébola est maîtrisée. Plusieurs stratégies ont été mises à contribution avec l'aide des partenaires pour arrêter sa propagation. Depuis le lancement de la vaccination, le 21 mai dernier, le nombre de personnes vaccinées ne fait qu'augmenter. Deux mille cinq cent sept personnes ont été vaccinées, dont sept cent cinquante-trois à Mbandaka, cinq cent soixante et une à Bikoro, mille cent soixante-trois à Iboko et trente à Ingende.

Selon la cellule de communication du ministère de la Santé, quoique l'épidémie soit maîtrisée, le village d'Itipo continue à notifier des cas confirmés un peu plus d'un mois après le lancement de la riposte. Ce village est désormais le centre



Le ministre de la Santé visitant le laboratoire mobile de l'Institut national de recherche biomédicale

de toutes les attentions pour renforcer la lutte afin d'arrêter la circulation de la maladie. Raison pour laquelle le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga, et le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom, ont effectué, le 11 juin, le déplacement à Itipo pour se rendre compte du niveau de l'organisation de la riposte.

S'agissant de la situation épidémiologique de la Maladie à virus Ébola en date du 11 juin , au total cinquante-neuf cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont trente-huit confirmés, quatorze probables et sept suspects, quatre nouveaux cas suspects, dont un à Bikoro, deux à Iboko et un à Wangata. Aucun décès et aucun nouveau cas n'ont été rapportés.

Blandine Lusimana

Des entreprises chinoises offrent du matériel médical au ministère de la Santé

La dotation, destinée à renforcer le travail des équipes de surveillance, comprend des thermomètres laser et du matériel de protection.

Le don a été réceptionné symboliquement à son cabinet de travail par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga, des mains du président de l'association des entreprises chinoises, Li Hechun, qui a fait savoir que ce geste traduit l'excellence de l'amitié entre sa structure et les autorités congolaises. À travers ce matériel, a indiqué Li Hechun, l'Association des entreprises chinoises basées en République démocratique du Congo (RDC) voudrait apporter sa contribution, aux côtés de la population congolaise, dans le cadre de la conjugaison des efforts contre l'épidémie de la maladie à virus Ébola qui sévit dans la province de l'Équateur. Depuis le début de cette maladie, a-t-il souligné, chaque membre de cette association a porté une attention particulière au gouvernement et à la population congolaise pour leur détermination et leur fermeté à la combattre. Pour lui, cette aide s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'amitié sino-congolaise.

Li Hechum a, par ailleurs, déclaré que son association croit fermement que la RDC pourra remporter la victoire finale contre cette maladie, sous le leadership du gouvernement congolais doublé des efforts inlassables des personnels de santé et du peuple congolais, ainsi que de l'aide de la communauté internationale.

Pour sa part, face à ce geste de générosité, le ministre de la Santé a tout simplement remercié cette association et, à travers elle, tout le peuple chinois qui ne lésine pas à soutenir la RDC dans différents domaines. Outre la santé, il y a lieu de rappeler que les membres de l'Association des entreprises chinoises ont eu à soutenir la RDC dans les dommaines de la construction d'infrastructures, de l'éducation et des soins médicaux, de la sécurité, sans oublier les autres projets de subsistance de la population congolaise.

N° 3243 - vendredi 15 juin 2018 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE RDC/KINSHASA | 19

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION À L'ALBINISME

La quatrième édition célébrée à Kinshasa

L'événement célébré le 13 juin dans le monde a été l'occasion pour la Fondation Mwimba-Texas de réunir ses membres au Jardin botanique à Gombe pour réfléchir sur leur handicap.

Rien d'officiel n'a été organisé en République démocratique du Congo (RDC) pour célébrer la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme. Qu'à cela ne tienne, la Fondation Mwimba-Texas (FMT), qui fête cette année son vingtième anniversaire d'existence, en a profité pour échanger avec ses membres sur leur situation.

Le président de cette organisation, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas, a insisté auprès des membres qu'ils ne doivent pas se considérer comme des sous-hommes, étant donné que la nature leur a doté des mêmes qualités que les non-albinos, malgré le manque de mélanine. « Il faut d'abord vous accepter et se faire, ensuite vous serez acceptés par la société par ce que vous savez faire. Il faut donc continuellement travailler en vue de



Mwimba Texas expliquant à la presse le sens de la journée du 13juin/Photo Adiac

vous rendre utiles. Vous savez que rien de bon ne peut s'obtenir sans sacrifice », a-t-il dit.

Une manifestation à double impactle 28 juin

La FMT, a rappelé son président, s'apprête également à organiser, le 28 juin, une grande manifestation, toujours dans la salle du jardin botanique de Kinshasa à Gombe. Cette association a lié cette journée dédiée aux albinos à la célébration de son vingtième anniversaire.

Au cours de cette manifestation à double impact, la FMT attend recevoir à Kinshasa des délégués des autres provinces du pays ainsi e le sens de la journée du 13 juin/Photo Adiac que des albinos venus d'ailleurs, à travers le monde. Dans le programme, en plus des messages de sensibilisation des albinos et de la société tout entière, l'ONG distribuera, comme elle le fait depuis son existence, des crèmes solaires, des parasols, des chapeaux, des lunettes solaires, des savons et vaselines, des produits pharmaceutiques liés à la plaie ainsi que tous les autres produits qui seront disponibles.

C'est donc dans ce sens qu'Alphonse Mwimba Makiese a remercié ses partenaires qui ont toujours accompagné cette fondation dans l'accomplissement de sa mission, promettant de remettre à chacune d'elles, lors du vingtième anniversaire, un diplôme d'honneur en guise de reconnaissance. La FMT attend de ces partenaires et autres âmes sensibles un apport en vue de l'organisation de cette manifestation. Dans le cadre de cette attente, le président de l'association des albinos de la RDC a lancé un message à tous ceux qu'ils appellent les albinophiles, toutes ces personnes qui aiment les albinos, à mettre la main à la pâte en vue de leur permettre de fêter les vingt ans avec faste. Pour le catcheur Mwimba Texas, le souci est également que la RDC garde toujours sa place d'un pays modèle en ce qui concerne la considération et l'intégration des albinos.

 $Lucien\, Dianzenza$

FORUM ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL DES AMÉRIQUES

Bruno Tshibala pour des investissements massifs étrangers

Invité à la 24e édition du rendez-vous qui se déroule au Canada, le Premier ministre a assuré l'opinion quant aux tendances économiques favorables dans son pays ainsi que sur la tenue effective des élections au mois de décembre.

Créé pour promouvoir un échange d'idées et de perspectives sur les grands enjeux économiques de l'heure entre les plus influents leaders du monde économique et politique, le Forum économique international des Amériques a, pour sa 24e édition, reçu de nombreux invités dont le Premier ministre congolais, Bruno Tshibala. Le 12 juin, il est intervenu à la tribune de ce grand forum à Montréal, au Canada, pour donner les grands traits de la politique socioéconomique du pays tout en mettant en exergue les avancées enregistrées depuis son avènement à la primature. De manière générale, Bruno Tshibala a présenté la République démocratique du Congo (RDC) sous un beau jour avec des tendances économiques qui incitent à l'optimisme. L'objectif était de rassurer les potentiels investisseurs étranger quant à aux opportunités d'affaires qu'offre actuellement la RDC. L'économie congolaise se porte au mieux ces dernières années, a-t-il déclaré, avant d'exhorter les investisseurs à établir des liens d'affaires avec son gouvernement. « Le gouvernement a mis en place certaines mesures incitatives d'ordre général pour encourager et attirer les investissements directs étrangers dans le pays », a-t-il dit.

Une façon de rassurer sur l'importance qu'accorde l'exécutif national aux investissements massifs nationaux et étrangers, lesquels sont étroitement liés au développement économique et social du pays. «N'attendez pas que la RDC devienne un paradis terrestre avant de venir y investir. Bien au contraire, il faut venir maintenant pour qu'ensemble, nous puissions transformer la RDC en paradis pour le bien de nous tous », a martelé Bruno Tshibala à l'endroit des investisseurs étrangers dont l'apport consisterait en la mise en valeur de nombreuses ressources naturelles du pays.

Évoquant la nouvelle stratégie économique, il a indiqué qu'elle consiste à promouvoir et développer des partenariats public-privé pour assurer le développement rapide



AMI TORONTO pri

de l'économie du pays. Il a, par ailleurs, insisté sur les efforts déployés par son gouvernement pour une bonne collecte des recettes publiques et une discipline budgétaire rigoureuse dans l'exécution des dépenses publiques. Des réserves d'échanges internationaux, évaluées aujourd'hui à 1.2 milliard de dollars, sont en constante augmentation et l'ambition du gouvernement est d'atteindre deux milliards de dollars de réserves de change avant la fin de cette année, a indiqué le Premier ministre. Sur le volet politique, Bruno Tshibala a réaffirmé la détermination de son gouvernement à offrir à la RDC « des meilleures élections de l'histoire récente du pays en vue de consolider la démocratie et l'État de droit ». Et d'ajouter que les institutions du pays sont stables et ne sont pas sous menaces ni externes ou internes. Entre-temps, a-t-il fait observer, le processus électoral poursuit son bonhomme de chemin avec, en prime, la convocation imminente de l'électorat d'ici au 23 juin, précédée par la formation des deux mille cent seize agents des bureaux de réception et de traitement des candidatures pour les élections de cette année.

Enfin, au plan sécuritaire, Bruno Tshibala a affirmé que le pays est stable nonobstant « les actes de banditisme isolés qu'on observe dans certaines parties du territoire national », lesquels sont pris en charge de manière efficace par les forces de l'ordre et de sécurité de la RDC.

Alain Diasso

AFFAIRES

Les entrepreneures se fixent un rendezvous le 23 juin

Les femmes entreprenantes participeront à la deuxième édition d'un salon spécial qui leur est exclusivement dédié tant dans le monde des affaires qu'en politique en passant par les ONG de développement, les médias et l'administration. Le Salon dénommé « Entr'elles » se tiendra le samedi prochain, à l'hôtel Venus de Kinshasa.

Après les festivités du 8 mars, une rencontre d'envergure va réunir de nouveau, le 23 juin, entre 13h et 20 h, les femmes entreprenantes de la République démocratique du Congo(RDC). Selon la Nouvelle chambre de commerce nationale, organisatrice de l'événement, ce salon traduit le dynamisme entrepreneurial des femmes congolaises. Elles viendront de partout, aussi bien des grandes villes que des milieux ruraux. Le concept « Entr'elles » marque bien la place importante des échanges d'expérience au cours de ces assises. Dans ce genre de rencontre, ajoutet-elle, l'idée est de développer un esprit collaboratif par le renforcement des capacités financières et des compétences managériales des participantes. Toutefois, le véritable défi à relever est de pousser progressivement les femmes actives à abandonner l'informel pour le formel. Justement, il revient au salon d'aider les entrepreneures à dépasser les stéréotypes et autres préjugés. Sur le terrain, la situation semble évoluer dans le bon sens. En effet, il faut insister sur le fait que la femme entreprenante bénéficie le plus des micro-crédits du système financier. Il s'agit d'un atout non négligeable qui confirme le niveau de confiance de ces institutions. Malheureusement, la plupart d'entre elles évoluent encore dans le circuit informel. A l'heure où un réel intérêt des institutions financières et des bailleurs de fonds se précisent sur la catégorie des petites et moyennes entreprises en RDC, il est crucial de continuer à renforcer les capacités de ces femmes. Cellesci arriveront à créer des milliers d'emplois si leurs entreprises évoluent au même rythme que celles des hommes, précise la Nouvelle chambre de commerce.

Selon des sources proches de l'organisation, l'heure est aux préparatifs et les réunions se succèdent depuis le début de la semaine pour la réussite de cette journée.

Laurent Essolomwa

DROITS DE L'HOMME

Une lettre ouverte des familles des prisonniers politiques à Emmanuel Macron

L'intervention du président français est sollicitée pour la libération des détenus d'opinion en République démocratique du Congo (RDC), dont certains sont pourtant amnistiés depuis plusieurs années déjà et d'autres bénéficient d'un jugement des instances internationales en leur faveur.

La lettre ouverte adressée, le 7 juin, au président de la République Françaises, est intitulée « Parlez pour les prisonniers politiques de la RD Congo, car parler pour eux, c'est aussi parler pour nous, aujourd'hui ou demain ». Les familles signataires ont ainsi rappelé à Emmanuel Macron l'engagement qu'il avait pris, dans son dernier discours du 19 septembre 2017 à l'Assemblée générale de l'ONU, sur la nécessité de « protéger la liberté de ceux qui pensent, réfléchissent » ayant un rôle important, surtout dans des sociétés où les droits civils et politiques sont réprimés.

Citant le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au Conseil de sécurité des Nations unies, les signataires ont indiqué au président français que courant ce mois, près de quatrevingt-six citoyens congolais étaient détenus pour des motifs politiques. « Il s'agit des personnes d'opinions politiques différentes. Parmi elles, il y a des opposants, des activistes, des intellectuels et des étudiants. La plupart d'entre eux prennent



Lettre ouverte au président français

une part active dans la vie sociale et politique et essayent d'exprimer ouvertement leur position, d'autres sont seulement coupables d'avoir participé à des manifestations pacifiques, dont les dernières parrainées par l'Église catholique pour demander l'application intégrale de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre », ont souligné ces familles.

Des otages politiques

Pour ces familles des prisonniers politiques réunies en collectif, ces personnes étaient, en fait, des otages politiques. Et. ont-elles poursuivi. les procès engagés contre eux sont « des montages utilisés par le régime kabiliste, principalement afin de continuer à réprimer l'opposition politique et la société civile ». Décrivant la situation de ces prisonniers, ce regroupement a noté que pendant tout ce temps, les citoyens congolais emprisonnés en RDC sont privés de leur liberté et de leur droit à un procès équitable, sont soumis à la torture et aux pressions, vivent dans des conditions inacceptables d'emprisonnement, perdent leur santé physique et sont séparés de leurs familles et enfants. « Les visites sont filtrées et ils ne reçoivent

pas de soins médicaux appropriés dans les mouroirs congolais qu'on appelle pudiquement prisons », a expliqué le collectif. Ces familles attendent du chef de l'État français son implication personnelle en vue de la libération de ces prisonniers. « Espérant qu'en prenant connaissance de ces violations flagrantes des droits de l'homme, vous seriez sans doute touché par leurs histoires », ont-elles dit.

Les signataires disent ne pas pouvoir rester silencieux face à la réalité scandaleuse des prisonniers politiques détenus en RDC, espérant qu'Emmanuel Macron allait tout faire pour obtenir la libération des prisonniers dits emblématiques ainsi que celle des autres prisonniers politiques. « Nous, en notre qualité de membres de familles, attendons et nous espérons, monsieur le président, que vous allez prendre des mesures urgentes dans le but d'obtenir de la RDC, la libération des prisonniers politiques, en agissant en tant que médiateur, conjointement avec l'Union européenne, la Sadc, les USA et l'ONU, dans la question de leur libération, car il nous faut à tout prix sauver Eugène Diomi Ndongala, Gérard Mulumba et libérer tous les autres prisonniers du régime Kabila, dont les amnistiés depuis 2014 et toujours privés de liberté (Eric Kikunda et Firmin Yangambi, pour ne citer que les derniers civils condamnés à des lourdes peines) », ont écrit ces familles.

 $Lucien\, Dianzenza$

LINAFOOT/PLAY-OFF

Sanga Balende, Mazembe, V.Club et DCMP remportent leurs matchs de la 19e journée

Les quatre clubs ont pris le dessus sur leurs adversaires respectfs, le 13 juin, gardant toujours la tête de la compétition.

L'AS V.Club a été impitoyable face à l'AC Rangers, au stade des Martyrs de Kinshasa. Six buts à un, c'est le score inattendu de cette partie qui pourtant a démarré de manière positive pour les Académiciens. En effet, les protégés du président Lambert Osango ont bien été les premiers à ouvrir la marque, à la 21e mn, maintenant cet avantage jusqu'à la fin de la première période. Mais Jésus Muloko, qui a pris la place de Zacharie Mombo à la pause, a égalisé pour les Daupnins noirs sur son premier ballon, à la 46e mn. Ensuite, c'était le festival avec les buts d'Emmanuel Ngudikama, Djuma Shabani, Jean-Marc Makusu Mundele qui a signé un doublé et un but contre son camp d'un défenseur de Rangers. L'on note que l'entraîneur adjoint, Raoul Jean-Pierre Shungu, a coaché V.Club à l'absence de Florent Ibenge en séjour à l'étranger.

Grâce à cette victoire, V.Club prend la troisième place avec désormais trente-deux points et un goal average meilleur que celui de Daring Club Motema Pembe (DCMP), les deux équipes ayant le même nombre de points. Les Immaculés, eux aussi, ont soumis en seconde rencontre les

Monstres de Dragons/Bilima par quatre buts à un. Doxa Gikangi a signé un doublé pour l'équipe coachée par Otis Ngoma Kondi, à la 34e et à la 48e mn sur des passes décisives de Ricky Tulengi. Dago Tshibamba a marqué le troisième but à la 77e mn alors qu'Assante, d'une frappe de plus de trente mètres, a porté le score à quatre buts à zéro à la 90+1e mn. Heureusement, Mambani Nzale a sauvé l'honneur des Monstres à la 90+3e mn

Dans d'autres rencontres, le TP Mazembe s'est imposé à Goma face au club local de Dauphin noir par un but à zéro. Glody Likonza a inscrit l'unique but, à la 75e mn d'une partie assez compliquée pour les joueurs du coach Mihayo Kazembe qui venaient de battre Maniema Union à Kindu par la même marque d'un but à zéro. L'on note aussi le large succès de Sanga Balende sur Jeunesse sportive Groupe Bazano, au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, par six buts à zéro, avec les réalisations d'Oloko à la 25e mn, le triplé de Trésor Lusiela Mande et le doublé de Jerry Kambu wa Kambu. Signalons aussi la victoire de Maniema Union qui a eu raison de Don Bosco par deux buts à zéro. Au classement, Sanga Balende garde la première place avec trente-neuf points, devant Mazembe (trente-huit points). V.Club se retrouve troisième avec trente-deux points et DCMP, qui compte aussi le même nombre de points, est quatrième.

Martin Enyimo



CULTURE DE L'OIGNON ROUGE

Les agriculteurs de Pointe-Noire et du Kouilou en formation

Maraîchers et promoteurs agricoles seront en stage pratique jusqu'au 3 août, à Mpili Kondji, village situé dans le département du Kouilou. Ce stage entre dans le cadre du programme intitulé « Promotion de la culture de l'oignon rouge à Pointe-Noire et au Kouilou » initié par l'Association Pointe-Noire industrielle (Apni).

Le programme destiné à vulgariser la culture de l'oignon rouge au Congo se réalise avec l'appui de la Chambre de commerce et l'accompagnement technique de l'Association congolaise terre des hommes. Pour un premier temps, il concernera les départements de Pointe-Noire et du Kouilou et pourra s'étendre dans les autres départements du pays, a confié Massika Kibelolo, délégué général de l'Apni.

La formation lancée le 8 juin, avec la phase introductive qui a eu lieu à la Chambre consulaire de Pointe-Noire, réunit les agriculteurs, maraîchers et promoteurs agricoles de la ville côtière et du Kouilou. Cette

phase a porté sur la problématique de la culture d'oignons au Congo, la présentation de ce produit et ses caractéristiques, son apport économique et nutritionnel, l'investissement et le fonds de roulement pour tenir l'activité, le matériel, le temps et autres. La formation théorique a aussi permis de faire une présentation d'un modèle technico-économique d'une exploitation d'oignons sur un espace d'un demi-hectare que doit disposer chaque participant en vue de la mise en pratique des acquis. À propos de cette exigence, le délégué général de l'Apni a précisé : «Pour que l'activité soit viable, fiable et économiquement rentable, il faut commencer avec un demi-hectare, c'est le minimum. Après, on peut aller au-delà». La phase pratique de la formation qui a démarré le 13 juin est organisée en quatre ateliers portant sur différents thèmes, no-

tamment la préparation du sol et le semi,

le repiquage, le traitement de la culture, la

fertilisation du sol (pour garantir et optimi-

Une maraîchère en formation ser la croissance de l'oignon). La formation sur site se fera d'abord sur le terrain d'expérimentation situé à Mpili Nkondji dans le Kouilou. Puis, les participants poursuivront la mise en pratique des notions reçues sur leur propre espace d'un demi-hectare avec l'accompagnement des techniciens de l'Association congolaise terre des hommes.

Cette formation sur site va durer presque trois mois, du fait que le cycle de l'oignon rouge est de trois mois.

D'après Massika Kibelolo, le choix a été porté sur l'oignon rouge plutôt que d'autres spéculations du fait de sa rentabilité, de sa consommation régulière et de ses vertus nutritionnelles et thérapeutiques. «L'oignon rouge est beaucoup prisé dans le pays et beaucoup consommé pour ses vertus nutritionnelles et thérapeutiques. Malheureusement, il provient plus d'ailleurs que de notre territoire. Nous avons les conditions favorables à la culture de cette spéculation, mais on n'exploite pas nos terres pour l'oignon qui est une culture qui est faite beaucoup plus en saison sèche», a-t-il expliqué.

Par son programme de promotion de l'oignon rouge, l'Apni entend rendre cette denrée disponible à tout moment et accessible à tous (lutter contre sa pénurie et réduire son coût).

 ${\it Lucie Prisca \, Condhet \, N'Zinga}$

INTERVIEW

Paraiso Abdou Raimi Vincent : « Un enfant, c'est avant tout un enfant même s'il s'est échappé au contrôle de sa famille biologique»

Le président l'association Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'ouest et du centre (Alto) s'est exprimé à l'occasion d'un entretien qu'il a accordé, le 12 juin, aux Dépêches de Brazzaville, en rapport avec la célébration de la Journée internationale de la lutte contre le travail des enfants.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En tant que président d'Alto, que pensez-vous de la Journée internationale de la lutte contre le travail des enfants?

Paraiso Abdou Raimi Vincent (P.A.R.V.) : Cela me fait plaisir que le monde entier ait consacré une journée tout entière pour le travail des enfants et même des enfants vulnérables. Cette journée nous renforce dans nos actions de lutte contre la maltraitance des enfants.

L.D.B.: Quels sont pour vous les droits et devoirs de l'enfant?

P.A.R.V.: Les enfants ont beaucoup de droits. Pour moi, ces droits dépassent les devoirs de ces derniers. Parmi ces droits, on peut noter le droit à l'éducation, à la protection, à la nutrition et autres. Pour ce qui est de leurs devoirs, nous pouvons dire qu'un enfant doit respecter ses parents, faire confiance à sa famille, s'adonner à une bonne éducation, etc.

L.D.B.: Aviez-vous déjà constaté, dans les différentes actions que vous menez à l'endroit des enfants, quelques maltraitances de ces derniers, en l'occurrence l'exploitation et le travail dur des enfants?

P.A.R.V.: Oui, mais il faut rappeler que la maltraitance des enfants a plusieurs catégories. Par exemple, les différentes violences exercées à l'endroit des enfants, le travail des enfants, les abus et autres.

L.D.B. : Et à propos des enfants de la rue, qui font aussi partie de la maltraitance des parents

P.A.R.V.: Un enfant reste un enfant, même si ce dernier s'est échappé au contrôle de sa famille biologique.



Le président de l'Alto

Ainsi encourageons-nous les autorités de Pointe-Noire et du Kouilou et aussi quelques organisations non gouvernementales de la place qui mènent un combat accru en vue de lutter contre le phénomène des enfants de la rue.

L.D.B.: Votre mot de fin

P.A.R.V.: C'est simplement demander une synergie et lancer un appel aux autorités nationales, en général, et celles des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, en particulier, en vue de continuer à lutter pour une protection des enfants congolais. Que les gens continuent d'imaginer toute sorte d'actions allant dans le sens de l'élimination du travail des enfant et de réfléchir sur des mécanismes sociaux permettant de mettre fin au phénomène des enfants de la rue.

Séverin Ibara



Un outil industriel performant rapide.



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



urtes de visite

Livres

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo



Calendriers



Flyers, Affiches

Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773 +242 05 629 1317

PRESSE

Quotidiens

Mensuels

Hebdomadaires

Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat

Magazines

Livres

■ imp.bc@adiac-congo.com



Les solutions des jeux de ce numéro dans notre prochaine édition du samedi 08Juillet 2017

FLÉCHÉS · N°1439

HAUT DE MOR BLLE VITA PROTORIA	7	REVOLUI TRONVUNE FRANÇAIS NON TRITÉE	7	PEPEZ DUJOU EN GRINE	7	POUR NOUS PONSEE	7	TALLOUS DE CRIPS	7	ANTICLE CREATEUR DE PANYUM	7
L.		*		*		¥				*	į.
VOISINDU FINANDA SORTIE DUBAN	*							TENNÉ MÔRE LOUMOR	*		MARCHE ASEC
L_							PRÉNOM ITALIEN ABATIQUE	+4			*
PRÉME DENGENE		FRUIT DESTOIS PICOLER	*				Y			DINASTIE ANDLANE	
4		Y				CLUE OCIOCHO DU COCHR GAZ HANE	*			Y	
SCANDIUM AULANO RIZAU BOULLON	*		VEDR DE NO LIEU DE TRANAL	*		*					
L,			y		DEMOR	*					CONMANT
SOMTE DE SALLE PÉCONDER	٠			CROHACE EDIOJA	٠٧			A SA CLE GRAND WITHAL	•		*
4				Y	1			۲	SOURL DIEU POSSESSP	*	
VOISN CELA GLYNNE	CENVICE BUNICH	*				HOTONINE MONCEAN DE PARI	*		₩.	WEEKEND PHOLONOS	
L_	Y					۲	PRINCIPE LETTINE GRECOUS	*		Y	
EN NOMENTA- TION		OUTULA DÉMONSTRA TP	*				*		VECTEUM DE HUMBUM ÁGENT DE LIASIÓN	•	
4		¥							*		
AE DE FINNCE		1 2	POSEE A TABLE								

MOTS MÊLÉS

PENOZAMARCHIVEV PHATSEIFLASHCCE CATOORBITEPNT CANAQUESETIVARG AUPEBEOSSVRG MRNSLOEUOLAD SOSAUMUREPLRUCS ARDESLPEOREZA LEMINNEMLCET TSRTSZLTMTBE ORLTZLEIEMHR PSEELAIVOJECBNT SEXODEBPTANESAE

_		_	_
ABI	RUT	1	
ALE	ZA	N	
AM.	AZC	NE	
ANI	DAL	OU	
AR	CHI	VE	
AR	SEN	AL	
ATO	DME	0	
AUI	ROF	RE	
AZ(OTE		
BA	ZAR	-	
BLA	VZE	R	
BUI	FFE	T	
CA	1000	100	
CA	NAC	UE	
CA	1820	There	
CA	PSU	LE	

CHIMIE DELIT EXODE **FIESTA** FISSURE FLASH GRAVITE JASMIN JOVIAL MUSEE ORBITE PAGAIE PANEL PEDALE PILOTE

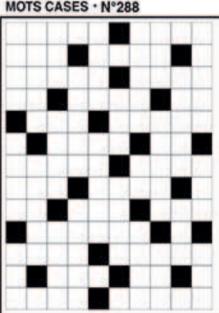
PLASMA PROTON PROVINCE RECITAL REGIME RIDEAU ROCHER SAUMURE SEISME SENAT SPIRALE SPORT TABOU **VERGLAS** VICTIME

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · Nº429 · · SUDOKU · GRILLE FACILE · Nº439 · 2 1 2 1 1 7 7 2 6 5 5 7 7 3 6 3 2 3 9 8 5 7 1 9 5 4 8 2 3 6 6 8 9 1 4 6 4 7 3 8 2 9 6 3 1 3 5 3 1

Mote cação

EN PARTANT DES CHIFFRES REM-PLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE CO LONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

Mote fléchée



2 LETTRES 00 - ET - 00 - HE - TU - UT 3 LETTRES ANE - DON - ERE - ETE - EUS - LE MA: · ME · OTE · POG · PRE · RER · SOU + THE 4 LETTRES CON - ECRU - GATE - GATE - NEUF PLAT - RADE - RAMI - RAPT - ROTI SEME - SNOB - SUMO - TATE - UREE -5 LETTRES ACERE - ANCRE - CRABE - CRUEL ELITE - ESSOR - ETETE - FADES MURET - ORTIE - RENOU - TESTE TIRER - TISON - VERBE 6 LETTRES CRRICUR

LA	SOLUTION
DE	
LA	SEMAINE

LA SOLUTION		MOTS CASES Nº276									MOTS FLÉCHÉS ·N1427											
DE	v	E	R	В	E		T	A	T	Ε		s		8		0		1		٧		L
LA SEMAINE	1	L	E		c	0	1	N		т	S	U	D	A	F	R	1	C	A	1	N	E
	T	1	R	E	R		S	E	М	ε		8	U	R	U	N	D	1	ē	G	E	_
	E	T		s	U	M	0		U	T	E	M	E	R	G	E	E	1	E	N	Z	U
		E	U	s		A	N	C	R	Ε	0	R	E	S	Ť	E	E	A	0	R	T	E
	R		A	0	T	1		B	Ε			s	C	Ė	1	Z	N	0	G	0	U	D
	A	¢	ε	R	E		G	A	T	Ε	P	1	L	A	F		Ε	T	E	N	D	
	P	R	É		s	N	0	В		R		0	U	T		F	0	1		S	0	L
SOLUTION	Ť	U		0	T	Ε		E	T	Ε	1	N	S	E	M	1	N	E	R		R	A
Le mot mystère est		Ε	R	R	ε	U	A		н		S	**	E	-	A	N		N.	0	M	Ď.	T
20 11101 111701010 001	p	L	A	T		F	A	D	E	s	3	S	PL .	E	O	H	1	ρ	S	-	0	N
Photosynthèse	D		M	1	E		D	0		0	R	E	C	R	U	D	E	s	C	E	N	T
	G	A	1	Ē		R	E	N	0	U		R	E		A	s	S	1	E	T	T	ε

- 0		-				(10) - I		1	_	1000			41.11	-	10000	77.77	
5	2	9	4	3	8	6	1	7	8	4	5	7	2	1	9	3	6
6	8	3	1	2	7	9	4	5	7	2	9	6	5	3	1	8	4
4	7	1	5	9	6	8	3	2	3	1	6	4	8	9	5	7	2
2	6	5	7	4	1	3	9	8	5	3	2	1	6	7	4	9	8
1	9	7	6	8	3	2	5	4	1	6	4	3	9	8	7	2	5
8	3	4	2	5	9	7	6	1	9	8	7	2	4	5	3	6	1
7	4	2	9	6	5	1	8	3	2	9	1	8	7	4	6	5	3
3	5	6	8	1	2	4	7	9	6	5	3	9	1	2	8	4	7
9	1	8	3	7	4	5	2	6	4	7	8	5	3	6	2	1	9

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · Nº419 · · SUDOKU · GRILLE FACILE · N º 48

24 | DERNIÈRE HEURE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3243 - vendredi 15 juin 2018

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens des deux Congo se réunissent dans la capitale économique

Les premières journées mixtes des pharmaciens du Congo Brazzaville et de la République démocratique du Congo (RDC) se tiennent du 14 au 15 juin, sur le thème « Droit pharmaceutique, économie du médicament et santé publique ».

L'activité est un bon moment d'échange qui permet aux pharmaciens des deux pays de développer les connaissances et les techniques se rapportant non seulement à la pharmacie mais de façon générale à la santé. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Florent Balandamio, directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population. Pendant deux jours. ces professionnels vont faire le point des problèmes liés à la pratique de la pharmacie tout en proposant les approches de solution et de renforcer la dimension corporative de la profession.

Au cours de cette rencontre, plusieurs sujets sont débattus, parmi lesquels le droit pharmaceutique; la gestion licite et illicite des dépôts pharmaceutiques en République du Congo; la réflexion sur l'éthique et le droit autour de la thérapie génique; l'antibiothérapie, sa résistance et son coût; la contribution du



pharmacien dans la prévention des patients prédisposés aux maladies cardio-vasculaires; la vente illicite des médicaments; la responsabilité du pharmacien dans la lutte contre la résistance aux antibiotiques; évolution et enjeux de la formation en biologie médicale au Congo.

En effet, le pharmacien est un acteur de santé publique qui est présent dans toute la chaîne du médicament partant de la fabrication jusqu' à la dispensation. Il est là pour écouter, conseiller et orienter les patients pour une meilleur prise en charge. Malheureusement, ce dernier est souvent relégué au second plan dans le système de santé. Ces journées ont pour objectif de promouvoir l'importance du rôle des pharmaciens dans le système de santé auprès du

Une vue des participants/Crédit photo Adiac grand public, des médias, des instances gouvernementales et des autres professions de santé. C'est également une opportunité pour ces pharmaciens d'entamer une collaboration mutuelle pour le bien-être de la population et de discuter des questions relatives à la mise en œuvre des fonctions règlementaires à l'élaboration d'une véritable loi pharmaceu-

tique prenant en compte la résolution des défis majeurs liés notamment à la lutte contre les faux médicaments.

Dans son mot de circonstance, le Dr Ray Mankele, chargé du bureau de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, a indiqué que pour la protection de la population, il était indispensable d'harmoniser les législations et les règlementations pharmaceutiques afin de s'assurer que le médicament acquis de l'autre côté de la rive peut être consommé sans aucune crainte sur l'autre rive. Il a ensuite exhorté les dirigeants des deux pays à faire preuve d'ingéniosité dans la formation des professionnels, d'une part, et dans l'utilisation de ceux qui sont disponibles afin de garantir le monopole pharmaceutique, d'autre part. Notons que cette activité connaît la présence de Jean Charles Claude Ongoli, président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo. La délégation de la RDC est conduite par Donatien Kabamb Kabey, directeur et chef des services à la direction de la pharmacie et des médicaments dans ce pays.

 $Hugues\, Prosper\, Mabonzo$

BRIN D'HISTOIRE

Pas d'omelette, sans casser des œufs

e 10 juin dernier, la cérémonie de lavement des mains s'est déroulée dans le Pool, revenu dans le giron de la République. Plus de vingtcinq ans, après la fin de la Conférence nationale, cette célébration est caduque. La guerre de 1997 et ses funestes conséquences l'ont définitivement disqualifiée, comme instantané historique cathartique.

La Conférence nationale souveraine, il y a plus d'un quart de siècle, avait ouvert la boîte de Pandore. Qu'est-ce à dire ? « Créée par Héphaïstos, Pandore était une femme douée et protégée des dieux Athéna, en particulier, la couvait ; un jour, elle reçut de Zeus une boîte qui contenait tous les maux. Pandore épousa le frère de Prométhée et Zeus, pour se venger de ce dernier et de l'humanité qu'il voulait détruire, incita le marié Epiméthée à ouvrir la boîte de Pandore. Lorsque la boîte fut ouverte, les maux se répandirent sur terre et, au fond de la boîte, ne resta que l'espérance ». Non, l'espérance, vertu théologale religieuse, mais la confiance diffuse en l'avenir. Comme on s'en est aperçu, passé l'allégresse de l'avènement de la démocratie pluraliste, on se rendit vite compte que la Conférence nationale, véritable boîte de Pandore, avait semé, par ses conséquences, la désolation dans le pays. Chacun, dans cette sarabande infernale, s'est pris pour le premier moutardier du pape en faisant « le jacques ». Tout ceci, bien évidemment, aux dépens et à la honte des hommes politiques bileux,

habitués à manier avec fourberie le coup de Jarnac.

Comme si de rien n'était, on se lava les mains sans avoir vraiment détruit en nous le démon de la division interethnique. La Conférence nationale a exacerbé le repli identitaire. C'est ce que nous avons désormais en héritage. Le paysage politique était engorgé de partis ethniquement ou régionalement marqués, plus de deux cents ; des individus sans références solides ont été propulsés aux postes de responsabilité ; les ministères et autres institutions sont désormais des succursales villageoises où le patois est roi. Certains semblent avoir oublié ces legs désastreux. Ces dysfonctionnements fréquents et ces entorses à l'orthodoxie administrative, banalisées depuis la fin de la Conférence nationale, n'ont pas fini de faire des dégâts. Lundi dernier, le ministère de l'Intérieur a décidé de siffler la fin de la récréation. De ce magma de partis, seuls quarante-neuf remplissent les conditions légales d'existence. Parmi ceuxci, des bourgeons de partis-greffons. Ils n'ont pas de représentants dans les institutions de la République. Ils ne doivent leur notoriété qu'a des criailleries épisodiques. Cet écrémage doit se poursuivre par la mise en place des critères d'éligibilité plus drastiques. Parmi les partis qui se targuent d'être la vraie opposition, nombreux ont été éconduits et ne figurent pas sur la liste officielle du ministère de l'Intérieur. Risible que tout ça!

« Brin d'histoire » est véritablement, par sa volonté d'exploration du passé et de notre mémoire, une machine à remonter le temps. Pas toujours facile dans un monde oublieux et volontairement amnésique. Tous les avis sont dans la nature. Le mien est clair : quels que soient les propos laudatifs de circonstance, autour du 10 juin, ayons le courage de tourner la page de la Conférence nationale, en jetant définitivement dans les décombres de l'histoire cette relique désormais sans intérêt. « Il faut une grande hardiesse pour être soi : c'est surtout dans nos temps de décadence que cette qualité est rare » (Eugène Delacroix, Journal, 15 janvier 1800). Sans jeu de mots, cette célébration du 10 juin est désormais incongrue et, au surplus, délesté de sa substance symbolique. N'ayant pu nous éviter la guerre du 5 juin 1997, elle a raté sa vocation, celle de taire les rancœurs et bâtir un Congo en paix, uni, prospère et solidaire.

Dire, aujourd'hui, que le pays va mal, c'est enfoncer des portes ouvertes. Un homme politique africain, en visite sur un chantier dans son pays, en voyant le spectacle désolant qui s'étalait sous ses yeux, dépité, s'est lâché en direct sur les médias : « Ce pays est foutu ». Trop tard, les téléspectateurs avaient entendu ce cri de désarroi. Il croyait que les micros étaient arrêtés. Au moment des faits, cet homme était aux affaires. Avait-il seulement conscience de sa propre responsabilité dans cette débâcle généralisée ? Au fond, individuellement, qu'a-t-il fait, quel est son bilan après des années à son poste? C'est, d'ailleurs, la même attitude d'innocence feinte que ceux qui ont perdu leurs postes et s'exonèrent du bilan collectif, tirant à boulets rouges sur les institutions auxquelles ils ont appartenu un moment.

La longue présence au pouvoir de certains hommes, dont les résultats connus sont calamiteux, est contreproductive. La conscience de l'échec les habite sans les déranger le moins du monde. Il faut débarrasser le pays de cette chienlit. D'où, la nécessité incontournable de changer l'équipe gouvernementale actuelle, hypertrophiée et inefficace. C'est ce qu'attend le peuple. Il est important, collectivement et individuellement, que chacun fasse son bilan. Ce faisant, certains « Artaban » de la politique, chez nous, baisseraient définitivement pavillon. L'écrémage opéré lundi dernier par le ministère de l'Intérieur est de bon augure. Il faut aller plus loin.

La foi est la plus haute passion de tout homme (Kierkegaard). Aujourd'hui, l'enjeu est de redonner la foi républicaine et travailler à mettre en marche « le Congo que nous voulons » : beau, riche et prospère pour tous. Cette responsabilité incombe au chef de l'Etat, et à lui seul. La crise actuelle, même profonde, est conjoncturelle. Elle doit nous aider à retrouver les fondamentaux de la bonne gouvernance : casting de qualité des hommes à responsabiliser, choix économiques intelligents et pertinents, lutte contre la cavalerie financière, etc. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu